

RADIO-BINGO

**3000 \$
en prix**



CE SAMEDI À 11 H SUR LES ONDES DE **CINN911.com**



Vol.48 - N° 34 - 2,86 \$ +TPS

**LA FONDATION PROJETTE L'ACHAT
D'UN EPIPHANY HEALTHCARE**



PAGE 5



**PAGE 7 BONNIE CROMBIE
ÉLUE CHEFFE LIBÉRALE DE L'ONTARIO**

**PRÉPARER UNE STRATÉGIE
POUR LA CHASSE AUX
MÉDECINS**

PAGE 2



**ARÉNA INADÉQUAT POUR
LA NOUVELLE ZAMBONI**

PAGE 3



PAGE 19



LES VICTOIRES S'ACCUMULENT

Ford LECOURSMOTORSALES

Venez profiter
du bas taux
d'intérêt sur
certains modèles
F-150



0.99%



*Offre de fidélité
allant jusqu'à
2500 \$*

L'envers du décor de la chasse aux médecins

Par Renée-Pier Fontaine

Un forum sur la santé a été organisé au Centre Inovo pour sensibiliser la communauté au travail qui se fait actuellement, entre autres, au rôle de Mélanie Goulet à titre de coordonnatrice du recrutement de l'Hôpital Notre-Dame. Mélissa Larose, directrice générale du développement économique de la Ville de Hearst, explique que pour la première édition, seulement les personnes invitées pouvaient y participer. Les invitations ont été faites selon l'impact que le manque de main-d'œuvre dans le secteur de la santé a sur ces organismes, mais aussi les entreprises qui aident lors des activités de recrutement étaient conviées. « Avec cette première, on voulait voir le fil de la présentation, le feedback qu'on allait recevoir, c'était donc important de faire cette première étape », soutient Mme Larose.

Mélanie désirait décortiquer ses tâches pour expliquer les autres occupations de son quotidien, mis à part le recrutement. Il était important pour elle d'expliquer ce qui a été fait dans la communauté jusqu'à présent, de parler des histoires à succès, comme le recrutement des docteurs Shaheen et Fournier, et de souligner le travail des autres. « Je voyage beaucoup pour mon travail, je participe à des

conférences, j'organise des activités avec des résidents et des étudiants en médecine également. On a même fait du recrutement à l'international, on ouvre la porte à d'autres options. »

Recruter à l'international n'est pas une tâche évidente, surtout lorsqu'il est question d'équivalence et de permis de pratique. Selon Mme Goulet, le processus du côté des licences est de plus en plus souple; l'Ontario a récemment changé les exigences requises pour pratiquer sur son territoire. « Par exemple, un médecin n'aura plus besoin de refaire sa licence, ni de travailler sous supervision comme c'était le cas le dans le passé. Les pays visés sont l'Irlande, l'Écosse, l'Australie et les États-Unis pour le moment, parce que ce sont les pays où l'éducation se ressemble beaucoup », affirme la coordonnatrice. Elle communique présentement avec un résident d'Écosse, un étudiant en médecine qui graduera l'année prochaine, qui a un intérêt à se joindre à l'équipe puisque sa conjointe habite déjà en Ontario. Pour Mélanie c'est très important de « mettre Hearst sur la map », de se déplacer et d'aller à la rencontre de personnes clés. En sortant de la région, elle peut partager avec un plus grand nombre de personnes

le besoin criant de professionnels de la santé dans la communauté. « J'ai parlé aussi beaucoup des médias sociaux, c'est puissant comme outil, et j'ai dit qu'il est important pour les gens de la communauté de partager ce qu'on met sur nos médias sociaux. Chaque partage atteint des gens que je n'aurais pas pu atteindre avec juste les abonnés de la page. »

Les médecins unilingues anglophones qui viennent s'installer ici savent que la ville est francophone et ont souvent le désir d'apprendre la langue de Molière, selon Mme Goulet. Notons l'exemple de la D^{re} Shaheen, qui parle uniquement anglais, mais qui envoie sa fille à la garderie en français. Les conjoints sont aussi inclus dans le processus de recrutement, et Mélanie travaille conjointement avec le Centre Partenaires pour l'emploi afin de trouver des pistes de solutions pour l'avenir de la nouvelle famille qui viendrait s'installer à Hearst. « Ce que Mélanie est en train de dire, c'est que c'est un effort collectif! On a besoin de l'aide de la communauté. Une des questions que nous avons posées était : *Comment la pénurie de médecins vous affecte-t-elle personnellement, au niveau de votre organisme?* Tout le monde avait quelque chose à dire. L'important, c'est d'inclure ces gens-là dans nos activités dès leur arrivée et leur faire découvrir les choses à faire dans notre région », rajoute Mélissa Larose.

La phase deux du projet consistera à refaire l'exercice de présentation, en invitant le public. En plus de partager des informations, Mélissa et Mélanie aimeraient trouver davantage de bénévoles pour s'impliquer dans le comité ou pour amener les médecins qui sont en visite faire des activités. Que ce soit du ski de fond, de la motoneige, chasse et pêche : toutes les occasions sont bonnes à partager avec Mélissa et le comité afin d'inclure l'activité à l'horaire.

À Hearst, plus de la moitié des

résidents n'ont plus de médecin de famille, c'est pourquoi le rôle des cliniques locum est très important en ce moment. « Nous avons de nombreux médecins qui viennent passer de trois jours jusqu'à deux semaines chez nous, pour nous appuyer. Le système de santé aurait écrasé sans leur aide. Par mois, nous avons en moyenne une quinzaine de médecins qui viennent passer du temps ici. Parmi eux, j'ai des médecins qui reviennent plusieurs fois par mois », explique Mme Goulet. Le but est aussi de donner un répit aux médecins locaux, qui se répartissent entre l'urgence et leur pratique. Mélanie profite parfois de leur séjour à l'hôpital pour parler des avantages qu'il y aurait pour eux de se joindre à l'équipe et déménager à Hearst.

Pour le moment, le recrutement des médecins est le dossier primordial; la recherche d'infirmières se fait aussi, mais moins intensément. De plus, les infirmières-praticiennes (IP) ne bénéficient pas des mêmes avantages au niveau des subventions gouvernementales que les médecins. « Certaines places comme Kapuskasing reçoivent des fonds pour avoir un modèle avec plusieurs IP et seulement un médecin. Ici, Jacques Doucet avait fait une demande qui a été acceptée pour former une infirmière pour qu'elle devienne une IP et on l'a embauchée. Il faut faire des demandes chaque année, mais ça ne veut pas dire qu'on sera accepté », explique Mélanie Goulet. Du côté de l'hôpital, aucun programme du genre n'existe, mais ce serait un idéal à atteindre que d'avoir une infirmière praticienne sur le plancher pour appuyer les médecins.

Mélissa Larose conclut que la rétention des médecins qui sont à Hearst à l'heure actuelle est possible grâce au soutien de la communauté, et elle encourage la population à prendre soin d'eux.



Suite au décès de Solange Audet-Lehoux, son mari Luc Lehoux et sa belle-sœur Cécile Lehoux Blais ont décidé de mettre en marche une collecte pour la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

Pour faire un don, vous pouvez nous joindre à cette adresse :

Luc - C.P. 1258; tél. : 705 362-4669; cell. : 705 372-3875

Cécile - C.P. 763; tél. 705 362-4681



Electrical Power
SOLUTIONS

GENERAC
AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

Fermeture d'urgences : le VG dénonce l'absence de plan du gouvernement Ford

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Les patients de l'Ontario sont « moins susceptibles de recevoir des soins en temps opportun » puisque le gouvernement Ford n'a pas de stratégie provinciale pour aider les hôpitaux à prévenir la fermeture des services d'urgence, affirme le vérificateur général de l'Ontario.

Plus de 200 fermetures imprévues de salles d'urgence ont touché 23 hôpitaux de l'Ontario entre juillet 2022 et juin 2023, en raison de la pénurie du personnel, notamment, et à cause du gel des hausses salariales du gouvernement Ford, a soutenu le vérificateur général de l'Ontario par intérim, Nick Stavropoulos, dans son rapport annuel, publié mercredi.

Doug Ford et ses progressistes-conservateurs ont adopté en 2019 le projet de loi 124, qui

pendant trois ans a limité à 1 % les augmentations de salaire annuelles dans le secteur public.

Cette mesure a, selon des experts, exacerbé la pénurie de personnel dans les hôpitaux de la province.

L'absence d'une stratégie à l'échelle de la province « continue de mettre les hôpitaux à rude épreuve », a indiqué le vérificateur général par intérim.

Le chien de garde provincial a effectué quatre audits liés au système de santé ontarien au cours de la dernière année.

Dans l'un d'entre eux, il a révélé que l'attente moyenne pour être évalué par un médecin a augmenté de 30 minutes au cours des dix dernières années.

Les patients qui ont besoin d'un lit doivent attendre plus de 24 heures à l'urgence, et plusieurs d'entre eux

« continuent d'être traités dans les couloirs des services d'urgence lorsque de l'espace n'est pas disponible ».

L'audit du vérificateur indique aussi que le manque d'infirmières responsables du triage des patients amenés à l'urgence par ambulance « retarde » le retour des ambulanciers paramédicaux dans les collectivités.

Selon le VG, le nombre de patients qui se présentent aux urgences parce qu'ils n'ont pas accès à un médecin de famille contribue énormément à leur engorgement. « Une visite sur cinq à l'urgence se faisait pour des problèmes non urgents », a-t-il écrit.

Dans le nord

Le système de santé dans le nord de la province bat particulièrement de l'aile, constate Nick Stavropoulos.

Son audit sur les hôpitaux du Nord de l'Ontario indique que les hôpitaux de cette région de la province dépendent de plus en plus des agences d'infirmières.

En point de presse, la ministre de la Santé Sylvia Jones a refusé d'indiquer si elle a l'intention d'imposer une limite au recours à ces agences afin de diminuer les frais encourus par Santé Ontario.

Elle a défendu le bilan de son ministère, affirmant avoir dépensé des millions de dollars pour des initiatives de formation et d'embauche de personnel de la santé.

« Les hôpitaux vivent une hémorragie des fonds publics vers les poches des acteurs du domaine privé », a déploré la cheffe de l'Opposition officielle, Marit Stiles.

Réunion extraordinaire pour parler du centre récréatif

Par Renée-Pier Fontaine

Une réunion extraordinaire du conseil municipal a été nécessaire afin de discuter du projet de réfection du Centre récréatif Claude-Larose. L'administrateur en chef de la Ville, Éric Picard a présenté aux élus un résumé des coûts à ce jour, les dépassements du temps établi dans l'échéancier ainsi que les problèmes post-réparations qui viennent d'être identifiés à la piscine, mais également pour l'arrivée de la nouvelle Zamboni.

À l'heure actuelle, les coûts engendrés sont de 8338740 \$ excédant le budget initial d'environ 208 000 \$, et l'échéance est déjà dépassé de quatre mois. Sachant que la construction n'est pas tout à fait terminée, des frais additionnels viendront s'ajouter à ce montant.

Le projet de réfection du centre récréatif incluait dans son budget une portion pour séparer le système d'eau chaude en trois sections, soit un pour la piscine, un pour la Zamboni et un pour les besoins domestiques (douches et lavabos). Le design du système d'approvisionnement en eau chaude pour la surfaceuse n'est toutefois pas efficace, la demande lors du remplissage de la machine est trop grande pour le volume disponible.

« Le réservoir d'eau chaude est vide à chaque remplissage, même que parfois l'eau est froide à la fin. Si on n'attend pas suffisamment entre deux remplissages, l'eau reste froide et ne se réchauffe tout simplement pas. Nos ingénieurs nous ont proposé de construire un

réservoir supplémentaire du côté de la petite glace. Après avoir discuté à l'interne, nous ne voulons pas aller de l'avant avec cette solution, ça va coûter cher, ça serait encombrant et pas esthétique. On ne sait pas non plus si la solution réglerait le problème », explique M. Picard.

La solution à court terme proposée est de raccorder le système d'eau chaude des douches et lavabos à celui de la Zamboni, un coût estimé à 1000 \$. Le conseil est d'accord avec la solution pourvu qu'elle soit temporaire et que les conséquences ne soient pas trop grandes lors de gros tournois. Éric Picard explique que tant que le projet de réfection n'est pas terminé, toutes les solutions proposées doivent passer par les ouvriers et les consultants en place. Une fois que ce sera complété, la Ville pourra se réapproprier les plus petits projets et voudrait utiliser des ressources locales pour s'attaquer à la situation et trouver des options moins coûteuses.

Qui est responsable de ces erreurs ?

Le conseiller Lauzon souligne que des données ont dû être analysées par l'entrepreneur, notamment le niveau d'eau chaude nécessaire pour le bon fonctionnement des activités impliquant la surfaceuse. Une incompréhension face à la situation était palpable, car aucune explication concernant les raisons de cette erreur n'a été fournie aux employés de la Municipalité. Le conseiller Baillargeon a proposé de faire de plus amples recherches sur

les surfaceuses, puisqu'il en existe qui ont des options de chauffage de l'eau intégré. La Ville n'a pas encore reçu sa nouvelle surfaceuse, donc ça pourrait devenir une possibilité d'ajout, selon M. Picard.

Le maire se dit conscient des failles perçues dans les divers aspects du projet de réfection et souligne que si ce problème ne semble pas considéré comme il se doit, c'est n'est pas le cas. La piscine doit être terminée le plus vite possible, et ce, avant de pouvoir discuter des autres problèmes du projet. Il assure que le conseil tiendra une rencontre ultérieurement pour parler des manques qui sont survenus.

La piscine elle ?

Enfin, l'administrateur en chef a expliqué la situation de la fuite d'eau à la piscine en détail, mais ne peut se prononcer sur les coûts possibles liés à l'inspection et aux réparations. Pour accélérer le processus, il a demandé au conseil de lui donner l'autorité nécessaire pour aller de l'avant sans avoir à attendre de consulter les membres et recevoir une approbation à chaque étape. À cette demande, les élus avaient des réticences, surtout quant à la « carte blanche » que signifie une non-consultation.

D'un commun accord, les conseillers ont conclu qu'ils donnent le feu vert à l'administration de la Municipalité pour débiter l'enquête, mais les décisions devront être approuvées l'entremise de réunions extraordinaires convoquées au moins 24 heures d'avance.

« ON VA SE L'DIRE, ROGER TA PISCINE VAUT PAS DE LA MAR... ! » - Sam Breton



Les problèmes récemment découverts à la Piscine Stéphane-Lecours ont fait la manchette jusque dans le spectacle de l'humoriste Sam Breton présenté à guichet fermé par le Conseil des Arts de Hearst samedi dernier. Avant de compléter son spectacle, l'humoriste a échangé avec la foule, question de mieux connaître la ville et la région. Celui-ci a découvert que le maire, Roger Sigouin, était dans la salle. Il lui a demandé quels étaient les attraits touristiques intéressants et c'est à ce moment qu'une autre personne a mentionné la piscine. Le showman a rapidement compris qu'il s'agissait d'une bourde pour le maire. Sam n'a pas laissé passer cette anecdote sous silence. Il a conclu avec une mention spéciale pour le maire : « Roger, ta piscine ne vaut pas de la mar... ». Photo : Facebook de Sam Breton

Chronique : Conférences sur le climat, un échec annoncé

La COP28 se déroule en ce moment à Dubaï sur fond de crise climatique et d'inaction globale. Les dirigeants de la plupart des pays (ou leurs représentants) se rassemblent pour offrir une réponse aux enjeux climatiques les plus pressants, mais leur réponse sera sans doute aussi insuffisante que celles apportées par le passé. Les forces économiques semblent décider d'avance d'un résultat qui ira contre la justice globale et la démocratie.

L'enjeu de cette conférence est pourtant clair. Les gaz à effet de serre mènent au réchauffement climatique et celui-ci mène à des désastres écologiques, des pertes de territoire, des déplacements, des dépossessions, des conséquences affreuses pour la santé et pour les droits de la personne, ainsi que des morts – sans compter les coûts économiques.

La COP28, ou 28^e Conférence des Parties, rassemble les pays qui ont adhéré à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Cette convention crée les conférences annuelles et encadre leur gouvernance.

Toutefois, les effets de ces conférences sont limités.

Malgré certains résultats encourageants et la prise de conscience populaire qui a suivi, le protocole de Kyoto signé en 1997 et qui émane des COP3 à COP6 est vu depuis longtemps comme un échec.

Il en va de même pour l'Accord de Paris, signé en 2015 (COP21).

Tandis que les émissions de gaz à effet de serre devaient diminuer de 43 % avant 2030, les plans d'action en place ne permettraient qu'une diminution de 2 %.

Et encore, ce ne sont que des objectifs (insuffisants), et le progrès réel du Canada demeure encore bien en deçà de ses visées.

Outre le fait que les engagements ne sont pas respectés, les critiques formulées à l'endroit des gouvernements mondiaux sont nombreuses.

La justice environnementale

Depuis la COP1 de 1995, ces rencontres ont également été le terrain d'un affrontement entre les pays responsables du réchauffement climatique et ceux qui en souffrent le plus.

Avec les principes de précaution, de responsabilités communes et différenciées, et du droit au développement, la Convention-cadre reconnaît déjà la justice comme un enjeu central de la question climatique.

Les changements climatiques toucheront évidemment les générations futures, mais ils ont déjà des conséquences grandissantes dans le monde. Les pays en développement sont les plus affectés par ces changements, alors même qu'ils en sont les moins responsables.

Si leur transition vers de nouvelles technologies est appuyée par un important « fonds vert », la gouvernance de l'extraction des minéraux nécessaires à ces technologies, son incidence sur les populations locales, et la distribution des profits qui en découlent demeurent des enjeux de taille.

Un accord a déjà été signé pour la mise en place d'un fonds pour venir en aide aux pays qui subissent des pertes et dommages attribuables aux changements climatiques.

Toutefois, ce fonds est pour l'instant d'un total d'environ 400 millions \$ US. Le Canada s'est engagé à y verser 16 millions de dollars, tandis qu'à lui seul il a dépensé 4,5 milliards de dollars canadiens pour l'achat d'un pipeline en 2019.

Démocratie et lobbying

Les COP sont l'occasion pour plusieurs ONG de contribuer à la discussion

avec leurs connaissances fondées sur des perspectives expertes, pour plusieurs en relation au bien public. Des organisations militantes avec moins de moyens manifestent également près du site de la conférence. Mais il s'y trouve aussi des lobbyistes employés par les compagnies d'énergie fossile. Les journalistes de la plateforme Heated estiment qu'au moins 600 d'entre eux participent à la conférence.

Depuis 2003, 7200 accréditations ont été accordées à de tels lobbyistes, ce qui a mené le Canada à restreindre (sans pour autant bannir) leur présence à son pavillon de la COP28.

À l'échelle planétaire, ces lobbyistes ont pour mandat d'empêcher les mesures qui nuiraient aux profits des compagnies productrices d'énergie fossile, comme celles responsables des émissions de gaz à effet de serre. Au Canada, ces lobbyistes ont une influence sur les politiques et objectifs des grandes initiatives gouvernementales et ils freinent l'action liée au changement climatique.

Ce qui se passe à la COP28 est encore plus grave : le président de la conférence, le sultan Ahmed Al Jaber, est ministre de l'Industrie et des Technologies avancées des Émirats arabes unis – mais aussi PDG de la compagnie pétrolière émiratie ADNOC.

L'octroi de l'organisation de la COP28 à Dubaï a souvent été critiqué.

Al Jaber aurait cherché à se servir de la conférence pour tenir des discussions commerciales autour de son exportation de gaz naturel liquéfié et pour détourner l'attention de l'inaction sur les énergies fossiles. Il voudrait utiliser les investissements dans l'énergie renouvelable comme écran, tout en améliorant l'image des Émirats arabes unis.

Il a par ailleurs déclaré que la sortie des énergies fossiles ne donnerait pas de résultats appuyés par la science – ce qui est faux – avant d'affirmer qu'il avait été mal interprété, mais en changeant son message.

Non pas des solutions, mais une volonté

On connaît les accords et les solutions nécessaires. Les négociations et accords signés dans les premiers jours montrent la tenue de discussions sur la réduction du méthane, ainsi qu'un regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire, mais également le refus persistant de toute sortie des énergies fossiles.

Toute initiative qui ne passe pas par la sortie des énergies fossiles – soit une élimination de celles-ci et non une réduction – ne réussira pas à contrer un réchauffement climatique de 1,5 degré et risque plutôt de nous amener à une augmentation de 3 degrés.

De tels changements de direction et la prise de responsabilité collective qui les accompagne ne seront possibles que par la démocratisation et un souci de la justice.

En diminuant l'influence des compagnies qui ont tout à perdre de cette direction, il deviendra plus facile de faire passer à l'avant-plan la volonté de changement de voie des citoyens et citoyennes non seulement des pays les plus touchés par les changements climatiques, mais de l'ensemble de la planète.

Jérôme Melançon,
chroniqueur, Francopresse

réseau @ presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE



Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur

smcinnis@hearstmedias.ca

Pierre Floréa

Journaliste

Renée-Pier Fontaine

Journaliste

rfontaine@hearstmedias.ca

Maurice Lepage

Graphiste

pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée

Réception et distribution

info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix

Employée de soutien

flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Webmestre

web@hearstmedias.ca

Daniella Musangu

Webmestre adjointe

dmusangu@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes

vente@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon

Ventes

sylvieturgeon@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Claudine Locqueville

Jocelyne Hébert

Chroniqueuses

Serge Morissette

Gilles Péloquin

Marc Bédard

Chroniqueurs

Site Web

lejournallenord.com

Facebook

C'INN à Hearst

Fondation

Donatien-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Nouveau projet pour la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame

Par Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Cette année encore, la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst s'associe à la station de radio anglophone kapuskoise pour amasser des fonds par le biais d'un radiathon. Les dons pourront se faire en personne à l'entrée de l'Hôpital. Francine Laberge, la coordonnatrice, sera dans le hall d'entrée de l'hôpital avec des boissons et des collations. Elle planifie même faire un petit feu à l'extérieur pour ceux qui désirent rester et jaser. Les fonds amassés serviront à l'achat d'un nouveau programme d'ordinateur nommé Epiphany HealthCare.



Dany Mitron est le coordinateur des services cardiorespiratoires à l'hôpital, il est responsable de tous les tests pulmonaires et cardiaques des patients de Hearst. Il estime que cette pièce d'équipement

aidera grandement les spécialistes de l'extérieur pour analyser les données plus rapidement. « Certains tests sont faits ici, mais c'est sûr que la plupart des patients cardiaques vont être traités à Sudbury ou en dehors. Donc, pour simplifier la transmission et l'accès à l'information des patients, c'est là que Epiphany va entrer en ligne de compte », explique-t-il. Les données des rapports pourront être consultées instantanément sur le serveur qui connectera 17 communautés entre elles.

Le serveur principal sera installé à l'hôpital de Timmins et de là, les responsables pourront gérer et offrir l'assistance technique aux autres utilisateurs. « Le corridor du Nord va pouvoir être branché tout ensemble pour qu'on puisse donner les meilleurs services possible et plus rapidement. C'est vraiment la rapidité de l'information qui va nous aider beaucoup. Ça nous donne un profil cardiaque complet. Toutes les données sont entreposées dans une banque de données au profil du patient, ça va donc aller mieux pour les médecins de prendre des décisions critiques que d'avoir cet accès-là », continue M. Mitron.

Il s'agit d'une alternative efficace

puisque le partage d'informations confidentielles est interdit par courriel. Chaque hôpital utilise un système pour gérer les dossiers électroniques des patients; le nouveau programme Epiphany servira d'interface de communication dans le transfert de données du dossier électronique. « Dans le moment on utilise un logiciel qui date déjà de plusieurs années et la technologie a beaucoup avancé depuis ce temps-là. Il est désuet depuis deux ans, donc on se croisait les doigts pour que le système ne s'effondre pas, parce qu'on n'aurait eu aucun support pour nous aider », mentionne le spécialiste.

Les coûts reliés à la transition vers le nouveau système sont de 41 000 \$. L'achat de l'équipement nécessaire a déjà été fait, l'équipe est donc prête à recevoir le nouveau logiciel. Dany Mitron croit qu'il sera en fonction à partir du mois de mars. Les profits du radiathon aideront envers l'achat du programme et Francine Laberge soulignait que l'objectif a été fixé à 45 000 \$ pour couvrir aussi les frais d'utilisation annuels du programme qui sont de 2 000 \$ américain par la suite. « Mon objectif est un peu plus haut cette année, mais on va travailler fort parce que je crois vraiment que c'est un outil qui va aider à sauver des vies dans la région. Comme Dany disait, les tests se passeront ici et les résultats seront presque instantanés », ajoute la coordonnatrice.



Chaque seconde compte parfois quand il est question de troubles cardiaques, c'est pourquoi l'équipe de cardiologie de Hearst est connectée avec celle de Sudbury dans un cas de crise de cœur par exemple. « Ça s'appelle du Virtual Critical Care. Eux ils nous donnent un genre de recette pour nous guider à faire les bons choix. C'est sûr qu'en ayant accès aux résultats presque au même moment que nous les faisons, ça va les aider à nous donner la bonne recette rapidement. Et si un cas est plus sévère qu'anticipé, ça facilite le transfert du patient vers un autre hôpital. »

Pour l'avenir, ce programme aura l'avantage de lire les résultats d'un plus grand nombre de tests que le logiciel désuet actuel.

Selon Mme Laberge, les levées de fonds de la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame sont toujours en lien avec des choses qui vont faire une différence au niveau des soins de santé en demande dans notre région. Avec une population vieillissante, il est important que la qualité des services hospitaliers demeure excellente.



AULAC CONSTRUCTION

- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures





POUR NOUS CONTACTER :
(705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com



Aulac Construction Inc.

10^e saison de L'Info sous la loupe

avec Steve Mc Innis

Tous les vendredis de 11 h à 13 h

En reprise les samedis de 9 h à 11 h

Sur les ondes de **CINN911**



Présenté par



Projet de Noël

Rotary Hearst



Le Club Rotary de Hearst veut s'assurer que les familles et les individus de notre communauté qui sont dans le besoin auront des cadeaux de Noël pendant la période des Fêtes de 2023. Si vous avez besoin d'aide ou si vous connaissez des gens qui pourraient bénéficier de notre aide, communiquez avec nous avant le 9 décembre :

rotaryhearst@gmail.com, ou, envoyez-nous un message Facebook.

Ho Ho Ho

Mattice en bref : réparations au complexe sportif et pompiers volontaires

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil municipal a tenu une réunion extraordinaire le 6 novembre dernier, près d'une semaine après la découverte du dégât d'eau qui a causé des dommages considérables à la salle de curling en particulier. La décision d'aller de l'avant pour entreprendre le projet évalué à plus de 50 000 \$ a finalement été entérinée. La franchise que la Municipalité doit payer selon le contrat d'assurance en vigueur est de 25 000 \$, une dépense non prévue, mais nécessaire selon les élus.

Rémunération des pompiers volontaires

Le rajustement des salaires versés annuellement aux membres de la brigade de pompiers volontaires n'est pas effectué chaque année, la dernière mise à jour date de 2021. La révision présentée au conseil municipal augmentera le salaire annuel du chef pompier, du chef adjoint et de l'officier responsable de la formation. La hausse sera calculée en fonction du pourcentage de l'augmentation salariale des employés municipaux, soit 3 %, et entrera en fonction le 1^{er} décembre 2023.

De plus, le conseil a choisi de nommer Kevin Grenon comme chef pompier à partir de la même date. Il succède à Jean-Pierre Tanguay qui a assumé cette responsabilité pendant cinq ans. Le poste d'officier responsable des formations est toujours vacant selon la directrice générale de la municipalité, Guylaine Coulombe.

L'équipe en place compte une quinzaine de volontaires. « Nous avons suffisamment de personnes, mais nous aimerions en avoir plus. C'est très difficile d'avoir des volontaires. Une chose est

certaine, ça nous en prend, juste au niveau des assurances. Si nous venions à perdre notre service de pompiers, les assurances augmenteraient de façon considérable », explique M. Dupuis. Toujours selon lui, le gouvernement devrait s'impliquer davantage à ce sujet pour les petites municipalités comme la sienne. Le maire indique que le système de points a été amélioré et la rémunération attachée aux points est passée de 19,24 \$ par point à 21,38 \$. Ensuite, au lieu d'obtenir un point pour les deux premières heures d'un feu, les bénévoles recevront un point par heure de combat. Finalement, le conseil a résolu que le cout des examens médicaux, des tests et demandes de permis de conduire associés aux classes D et Z soient remboursés si l'individu s'engage à rester au moins un an dans l'escouade de pompiers.

Hausse du prix des assurances

Le renouvellement pour l'année à venir en matière d'assurances a augmenté de 8,8 %. Le Conseil a donc décidé de diminuer le cout de la franchise à 10 000 \$ au lieu de 25 000 \$ comme c'était le cas avant la pandémie, ce qui se apporte une augmentation de la prime à près de 10 000 \$ pour 2024.

Il y a quelques années, les élus avaient pris la décision d'augmenter le cout de la franchise de l'assurance puisqu'il n'y avait plus d'activité au Centre récréatif.

Demande de contribution du Foyer des Pionniers

La dernière entente tripartite de trois ans entre la Ville de Hearst, la Municipalité de Mattice-Val Côté

et le Foyer des Pionniers se termine en avril 2024. Le conseil d'administration du Foyer demande le même montant annuel, soit 35 000 \$ pour assurer les opérations de l'établissement. Marc Dupuis, maire de Mattice-Val Côté, explique qu'avant d'accepter, les élus prépareront une liste de questions pour l'établissement, comme le prorata, entre autres, le nombre de résidents de leur municipalité qui ont occupé des lits là-bas, mais surtout la différence entre la participation financière de la Ville de Hearst qui compte moins de 5000 habitants comparativement à celle de Mattice-Val Côté qui compte moins de 700 personnes.

Le MTO répond aux questions des élus

Plus tôt, Mme Coulombe a écrit une lettre au ministère des Transports afin de réduire la vitesse permise dans les limites de la ville de Mattice, ainsi que pour avoir un passage piétonnier qui traverse la route 11 à la hauteur de la 2^e Rue et une réglementation plus stricte concernant l'interdiction de stationnement le long de la route 11.

L'étude qu'a faite le MTO de la situation conclut qu'il n'y a pas assez de traversées de piétons qui justifieraient l'ajout d'un signal lumineux, ils feront toutefois l'installation de panneaux de signalisation pour prévenir les conducteurs de véhicule que les résidents pourraient traverser la route à cet endroit. « Nous avons demandé des lumières; si nous ne sommes pas capables de ralentir le trafic qui rentre au village hé bien nous allons l'arrêter. Le passage piétonnier c'est pour donner un sens de sécurité à nos piétons qui

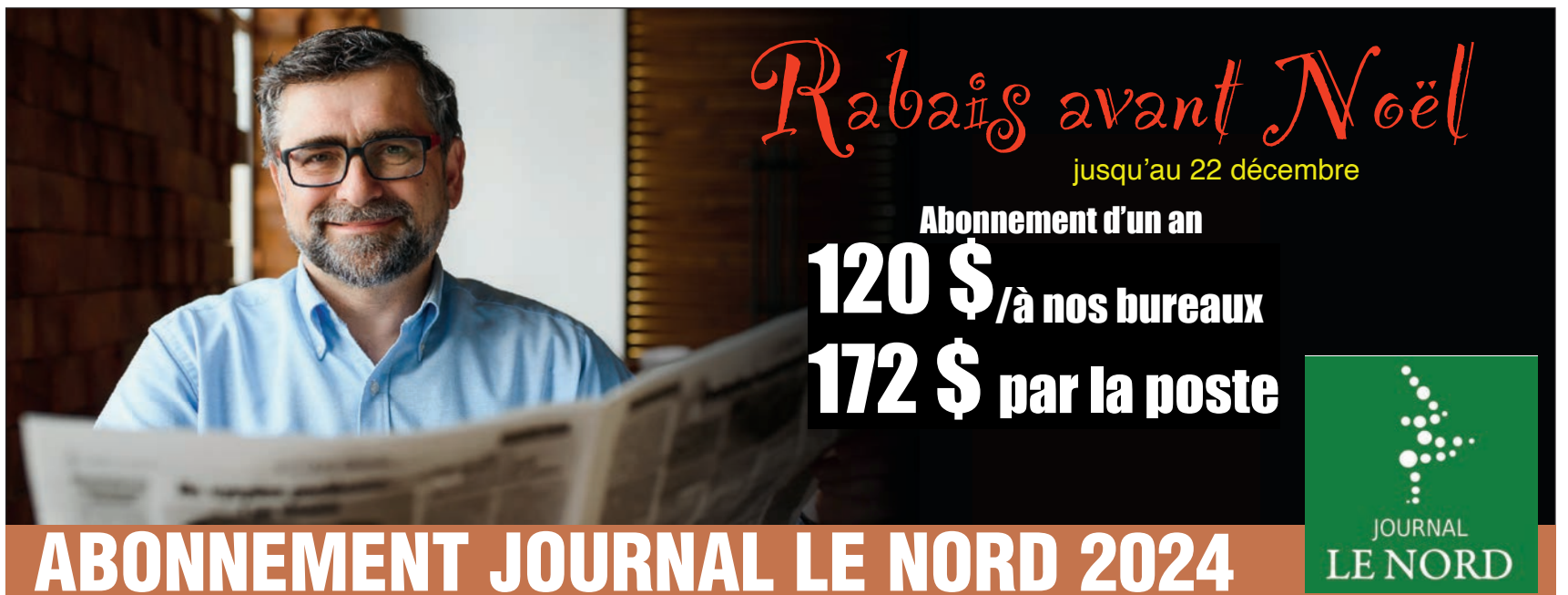
veulent traverser le highway », soutient le maire.

Ensuite, la limite de vitesse restera à 60 km/h dans le village, mais le ministère propose d'instaurer une limite de vitesse de 70 km/h avant la zone de 60, ce qui repousserait plus loin la limite de vitesse de 90 km/h et offrirait une meilleure transition entre les zones.

Finalement, après avoir évalué la situation des stationnements, le MTO dit qu'il n'y a pas de disposition de stationnement précise qui permettrait une telle interdiction, la demande ne sera donc pas considérée. Pour sa part, le conseil désire répondre au MTO à ce sujet, puisqu'il y a bel et bien des gens qui s'arrêtent fréquemment devant des entrées privées, ce qui bloque la circulation. « Nous aimerions aussi demander l'installation d'affiches qui interdisent l'utilisation des freins Jacobs au village de Mattice et à Val Côté aussi. »

Suivi relatif au programme ontarien de recharge de véhicules électriques

Dans le rapport de la directrice générale, il est écrit qu'elle a communiqué avec Jessy Richard de la Corporation de distribution électrique de Hearst : le programme subventionne seulement les niveaux deux et trois. Le niveau trois requiert un plus gros investissement puisqu'il a recours à son propre service électrique. L'autre niveau est moins cher, mais la Municipalité devrait installer quatre bornes pour pouvoir présenter une demande de subvention, un investissement total de 40 000 \$.



Rabais avant Noël
jusqu'au 22 décembre

Abonnement d'un an
120 \$ /à nos bureaux
172 \$ par la poste

ABONNEMENT JOURNAL LE NORD 2024

JOURNAL
LE NORD

Carl Bouchard nommé commissaire aux services en français de l'Ontario

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

L'Ombudsman de l'Ontario a nommé Carl Bouchard Commissaire aux services en français, deux jours avant le dépôt du rapport annuel. C'est lui qui occupait le poste par intérim depuis la démission de Kelly Burke, en mars dernier.

Avant de remplacer Mme Burke, Carl Bouchard était directeur des opérations de l'Unité des services en français au Bureau de l'Ombudsman. « Sa solide expérience en tant que directeur de l'Unité des services en français et ses réalisations notables en tant que Commissaire intérimaire le qualifient de manière unique pour ce poste », a fait savoir l'Ombudsman, dans un communiqué.

Carl Bouchard était directeur des politiques au ministère des Affaires francophones de l'Ontario depuis 2015, avant de se joindre au bureau de l'Ombudsman, en 2020.

Rapport annuel aujourd'hui Le rapport annuel du Commissariat aux services en français de la province doit être dévoilé ce jeudi. Au congrès annuel de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Carl Bouchard avait promis, durant un discours, que ce rapport devrait contenir de nombreux exemples d'incidents dans lesquels son bureau a été impliqué pour régler des cas liés aux services en français dans la province.

Le rapport annuel comprendra les cas reçus par l'Unité des services en

français entre le 1^{er} octobre 2022 et le 30 septembre 2023.

Le commissaire aux services en français est un chien de garde provincial qui surveille la mise en application de la Loi sur les services en français de l'Ontario.

La ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, a officialisé la modernisation de cette loi ontarienne, en 2021.

Depuis, la mise en œuvre de l'offre active se fait graduellement.

La ministre Mulroney avait prévu que l'application de ce concept, qui force les ministères et les organismes désignés à faire la promotion des services en français et de s'assurer que les francophones les utilisent, allait prendre trois ans.

L'an dernier, la commissaire Kelly Burke avait révélé dans son rapport annuel que la liste des organismes désignés pour fournir des services en français comprenait des groupes qui n'existaient plus depuis près de 30 ans.

Caroline Mulroney avait aussi déploré un cas dévoilé par la commissaire dans lequel une patiente francophone mourante avait reçu, sur sa table de chevet d'un hôpital désigné du nord de l'Ontario, une note lui demandant de parler en anglais.

La ministre avait sous-entendu que le concept de l'offre active devrait permettre d'éviter ce type d'incidents.

Bonnie Crombie prend les rênes libérales

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Les libéraux de l'Ontario ont choisi Bonnie Crombie pour mener la charge contre les progressistes-conservateurs de Doug Ford lors des élections de 2026. Les membres du Parti libéral de l'Ontario (PLO) ont choisi la mairesse de Mississauga comme cheffe au troisième tour du scrutin préférentiel, avec 54,3 % des voix. « Rassemblons-nous, et mettons-nous au travail », a lancé la nouvelle cheffe après avoir appris que ses pairs l'avaient élue pour tenter de défaire Doug Ford aux prochaines élections ontariennes. Bonnie Crombie prévoit démissionner de la mairie de Mississauga au début de l'année 2024, soit lorsque le budget annuel de sa ville sera adopté, a-t-elle indiqué.

Des centaines de libéraux étaient au Palais des congrès du Toronto métropolitain, samedi, pour savoir qui entre Bonnie Crombie, Yasir Naqvi, Nate Erskine-Smith et Ted Hsu prendrait les rênes de leur parti.

Étant celle qui avait obtenu le plus grand nombre de dons durant sa campagne, Bonnie Crombie, qui a aussi été députée libérale fédérale de 2008 à 2011, était pressentie pour la victoire depuis plusieurs mois.

Quelque 100 000 libéraux ontariens étaient admissibles pour exercer leur droit de vote, le weekend dernier.

Or, seulement 23 % ont voté. N'empêche, la nouvelle leadeure libérale estime que ce taux de participation, qui est plus élevé que le précédent, prouve que « le parti a été revigoré ».

Sur leur bulletin de vote, les électeurs devaient classer les quatre candidats dans l'ordre de leur



Photo : Émilie Pelletier/Le Droit

choix, et les points ont été attribués selon un système pondéré, en fonction du nombre de personnes qui ont voté dans chacune des 124 circonscriptions.

Les bulletins de vote ont été comptés à la main, samedi, et ont été annoncés en fin d'après-midi.

Lors du premier tour, les appuis pour Bonnie Crombie représentaient 43 %, ce qui n'était pas suffisant pour lui assurer la victoire, étant donné qu'il lui fallait plus de 50 % des voix libérales.

Durant ce premier tour, 25,7 % ont choisi Nate Erskine-Smith comme leur premier choix, et 21,3 % ont choisi Yasir Naqvi. En quatrième place avec 10 % des voix, Ted Hsu n'a pas survécu au premier tour.

Les votes des gens qui ont choisi Ted Hsu ont été redistribués aux autres candidats.

Les candidats Yasir Naqvi et Nate Erskine-Smith avaient décidé d'unir leurs forces, le mois dernier, pour demander à leurs sympathisants de les choisir en première et en deuxième place lors du vote, voulant s'assurer que Bonnie Crombie soit défaite.

Lors du deuxième tour du scrutin,

c'est Yasir Naqvi qui a été exclu, et ses 3101 voix ont été redistribuées à Bonnie Crombie et à Nate Erskine-Smith.

Finalement, la stratégie de Yasir Naqvi et de Nate Erskine-Smith d'unir leurs forces pour défaire Bonnie Crombie n'a pas fonctionné. La course à la direction du PLO dure depuis le mois d'avril dernier. Ils étaient cinq candidats, au départ, mais le député provincial Adil Shamji a abandonné à mi-chemin pour offrir son appui à la mairesse de Mississauga.

Le parti était sans chef depuis les élections provinciales de juin 2022, qui a produit des résultats pitoyables, tant pour le parti que pour Steven Del Duca qui a démissionné après ne pas avoir réussi à être élu dans sa propre circonscription.

« Gagner, ça prend de l'énergie, et grâce aux candidats, le Parti libéral de l'Ontario a retrouvé son momentum », a déclaré l'ex-premier ministre libéral, Dalton McGuinty. Rien ne l'oblige à tenter d'obtenir un siège à l'Assemblée législative de l'Ontario avant les prochaines élections provinciales, mais Bonnie Crombie espère briguer un poste en faisant campagne dans une

circonscription de Mississauga.

Le gouvernement Ford dit ne pas être inquiet des résultats électoraux annoncés chez les libéraux samedi. Peu importe la personne qui allait être choisie, les progressistes-conservateurs demeurent les plus populaires auprès des Ontariens, a noté le député Matt Rae, qui était au Palais des congrès pour répondre aux questions des journalistes, samedi.

Dès que la victoire de Mme Crombie a été annoncée, le Parti progressiste-conservateur (PPC) a émis une missive contre elle. « Elle ne comprend pas les préoccupations des gens ordinaires. Elle conduit des voitures de luxe et passe ses vacances chez elle dans les Hamptons », a écrit le directeur des communications du PPC, Zachary Zarnett-Klein.

En mêlée de presse, Mme Crombie a affirmé qu'elle n'est « même pas propriétaire d'une voiture », mais a hésité avant de répondre aux questions insistantes des journalistes voulant qu'elle eût récemment hérité d'une propriété dans la région vacancière de l'État de New York.

La cheffe du Nouveau Parti démocratique (NPD) de l'Ontario, Marit Stiles, a offert une réaction plus polie à la victoire de Bonnie Crombie. « Alors que vous définissez une nouvelle orientation pour votre parti, j'attends avec impatience vos idées et vos contributions au débat sur l'avenir de notre grande province », a félicité la néodémocrate.

Peu de temps après, le NPD a néanmoins publié un communiqué dans lequel Bonnie Crombie est comparée à Doug Ford.

Moonbeam vers une nouvelle planification stratégique économique

Par Andréanne Joly - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

« On essaie de faire la distinction de développement entre [la municipalité et la Corporation économique] pour qu'on ait

vraiment un développement économique fort et stable, pertinent, qui est capable de fournir des services d'appoint à nos entreprises et à nos organismes pour assurer une belle pérennité. » Pour ce faire, le directeur du développement économique de Moonbeam, Rémi Nolet, espère qu'une planification organisationnelle suive la planification stratégique en cours.

Après avoir mené des sondages en ligne et des consultations publiques, le conseil d'administration de la Corporation « va faire un ménage dans ses priorités, mettre des choses en place et déterminer [sa] mission », et ce, dès cette semaine, selon le directeur des services communautaires et du développement économique, Rémi Nolet.

Après une rotation de personnel au cours des dernières années et une activité qui se concentrait sur l'organisation d'événements communautaires, « on a un peu redémarré la corporation du développement économique sur des nouvelles bases », explique l'employé en prêt de service.

« La corporation du développement économique de Moonbeam est une corporation à part entière », insiste-t-il. Et de préciser : « Donc, la planification stratégique 2024-2029, c'est la planification stratégique de la Corporation du développement

économique de Moonbeam. [...] C'est vraiment de voir on sert à qui, à quoi et pourquoi. »

Rémi Nolet souhaite que la Corporation de développement économique œuvre activement auprès des entreprises sociales (comme la coopérative alimentaire) et des organismes à but non lucratif (le club de motoneige Les As et le Club de ski Rémi). « C'est des bénévoles qui donnent de leur temps de la bonté de leur âme. Moonbeam ne veut pas perdre de services. Il faut assurer la pérennité de ces organisations-là. »

Les préoccupations jusqu'ici présentées par les résidents rejoignent d'ailleurs les réalités de ces organisations : ils ont manifesté un besoin d'appui en matière de financement et de recrutement de personnel.

Achat du terrain de golf

La Municipalité de Moonbeam a fait l'acquisition du club de golf local à la fin de la saison 2023. Lors de sa rencontre du 7 décembre, le conseil municipal s'est penché sur le fonctionnement du terrain. « Il faut trouver l'opérateur, indique Rémi Nolet. Comment est-ce qu'on va assurer les opérations du terrain de golf? Quel modèle sera utilisé? On a fait nos recherches par rapport à ça. »

GRANDE OUVERTURE

Vendredi 8 décembre
à 18 h



LOUNGE

HEARST LEGION BR 173

1131 rue Front

L'émission du Père Noël
est de retour à
CINN911

Les enfants pourront parler au Père Noël les mardis et jeudis du mois de décembre, de 16 h 30 à 17 h.
7, 12, 14, 19 et 21 décembre



**LE SOLDE
D'AVANT NOËL**

Économisez gros sur nos essentiels des Fêtes

Émissions présentées par
le Canadian Tire de Hearst

JOUR DE PRIME

Récompenses Trangle

Trangle Rewards

BONUS DAY

JEUDI 7 DÉCEMBRE

THURSDAY, DEC. 7

Dépensez 200 \$+ sur presque tous les articles et obtenez

Spend \$200+ on almost everything and collect



20X
SOIT THAT'S 8%
l'Argent CT^{MD} en prime
Bonus CT MoneySM

30X
SOIT THAT'S 12%
l'Argent CT^{MD} au total
Total CT MoneySM

en magasin et en ligne
in-store and online

*Achats avant taxes. Des conditions s'appliquent.

*Pre-tax purchase.

Conditions apply.

*Le min. de 200 \$ de dépenses s'applique au montant avant taxes sur l'offre pour une transaction sur des articles qui donnent droit à l'Argent CT. Détails à l'intérieur de la couverture arrière.
*Min. \$200 spend is on the pre-tax amount on the same tender and for a single transaction on items that earn CT Money. See inside back page for details.

IL NE RESTE QUE **2** SEMAINES



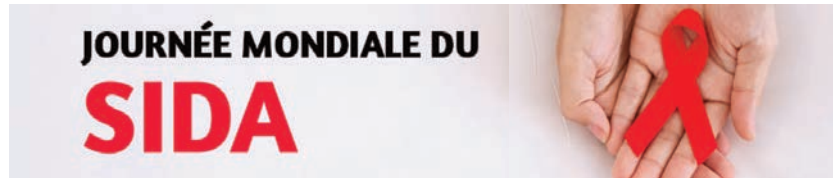
Le sida tue moins, mais il est important de sensibiliser les personnes à risque

Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

La lutte contre le virus du sida/VIH est encore d'actualité, le stigma entourant la maladie fait en sorte que les gens ont moins tendance à faire des tests de dépistage. Mary France Caron-Bruneau est coordonnatrice du programme de santé sexuelle au Bureau de santé Porcupine, elle et son équipe sensibilisent la population, chaque année, à l'importance de se faire dépister.

Depuis sa première détection au Canada en 1982, le VIH et ses traitements ont beaucoup évolué. Au début, une polémique entourait le diagnostic, puisque ceux qui le recevaient étaient souvent des jeunes hommes homosexuels. Toutes sortes de théories ont commencé à circuler dans le grand public, et cette désinformation motive des troupes à militer pour la cause. Le nombre alarmant de décès et l'apathie des gens envers les personnes qui en mouraient ont entraîné la création de comités pour le SIDA partout au pays. Ils étaient responsables de promouvoir le traitement, fournir des services aux personnes infectées, éduquer le public sur le VIH et les moyens de réduire les transmissions. Vers la fin des années 80, les cas recensés ne touchaient plus seulement les hommes homosexuels, c'est à ce moment qu'il y a eu un regain de l'intérêt de la population pour mieux comprendre la maladie. Le virus a été étudié et les traitements antiviraux administrés aux patients font en sorte qu'il y a moins de décès, mais le stigma autour de la maladie est encore présent de nos jours.

« On encourage les gens à se faire dépister tôt, parce que le VIH ce n'est plus une maladie mortelle. Les gens peuvent vivre longtemps avec le VIH sans même développer le SIDA et avoir l'infection sous contrôle grâce à un diagnostic tôt et un plan de traitement avec des suivis », dit Mme Caron-Bruneau. Le traitement n'est pas aussi intense qu'il l'a déjà été dans le passé, il y a toutefois encore de la médication à prendre et elle



souligne que les patients doivent être très vigilants, bien faire les étapes de leur traitement. « On dit aussi : indétectable, intransmissible. Essentiellement, ce que ça veut dire si les gens font leur traitement et qu'il y a peu de virus de leur sang, moins de 200 copies, donc il n'est pas transmissible. Les copies c'est le nombre de virus dans le sang et il faut que ça reste à moins de 200 pour prévenir la transmission », explique-t-elle.

Dans la région desservie par le Bureau de santé Porcupine, seulement deux nouveaux cas ont été recensés en 2022 sur une population de 100 000 personnes. Mme Caron-Bruneau ne peut se prononcer sur le nombre total de personnes vivant avec la maladie dans la région, elle croit toutefois qu'il y a des individus à risque qui pourraient l'avoir contracté sans en être conscient puisqu'ils n'ont pas fait le test de dépistage. Les symptômes ressemblent à ceux de la grippe, il est donc possible que ça n'alarme pas au premier regard. « Les personnes à risque sont celles qui ont des relations sexuelles avec des partenaires anonymes, avec quelqu'un qu'elles ne connaissent pas, avec plusieurs partenaires ou avec un partenaire à risque. Sinon ceux qui ne se font jamais tester, les personnes qui utilisent des drogues et qui partagent leur matériel de consommation. »

Il est important de se faire tester

Il existe plusieurs méthodes de dépistage au Canada. Un médecin ou une infirmière-praticienne pourrait prescrire une réquisition pour un test sanguin, les infirmières du Bureau de santé Porcupine le font aussi et elles ont des tests rapides. Ceux-ci ressemblent à un test de diabète : l'infirmière pique le doigt, mais

l'échantillon de sang sur une bandelette et les résultats sont prêts en cinq minutes. « Ce test regarde juste les antigènes, les antigènes c'est comme nos petits soldats dans notre sang qui vont se développer seulement si nous sommes infectés par le virus. Lorsqu'on regarde les résultats des tests de sang, on regarde non seulement pour les antigènes, mais aussi pour le virus en tant que tel », explique la coordonnatrice. Même si un individu ne considère pas être à risque en ce moment, mais sait qu'il y a eu une période plus risquée dans le passé, il est recommandé de se faire tester quand même. Le Bureau de santé Porcupine aime mieux donner un diagnostic tôt et non lorsque le patient est atteint du SIDA. « Il est important de se faire tester souvent aussi, surtout si on partage du matériel de consommation de drogue ou qu'on a fait faire un tatouage ou un perçage

avec du matériel non stérilisé par exemple », recommande-t-elle.

Les symptômes s'apparentent à une grippe qui dure une ou deux semaines. Avec le temps, étant donné que le virus affecte le système immunitaire, les personnes infectées sont susceptibles d'attraper tous les maux qui courent. Plus ça fait longtemps qu'elles vivent avec le VIH, plus leur système immunitaire s'affaiblit si elles ne suivent pas un plan de traitement. Les infections et les bactéries les affectent plus souvent et il devient de plus en plus difficile de combattre les maladies.

Le Bureau de santé Porcupine a placé des tuques et des mitaines rouges dans les centres-ville des communautés de la région du BSP pour souligner cette journée importante. « Cette touche nordique apportée au ruban rouge symbolique permet aux membres de nos communautés de montrer leur soutien à l'égard de l'éradication de la stigmatisation associée au VIH/sida qui constitue un obstacle à la prévention, au traitement et au dépistage de cette maladie », ajoute Mary France Caron-Bruneau.

QUEUES DE CASTOR

BEAVER TAILS



Au stationnement du centre-ville
At downtown parking

VENDREDI 8 DÉCEMBRE, MIDI À 19 H
SAMEDI 9 DÉCEMBRE, MIDI À 19 H
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE, MIDI À 15 H

KANNIKA KENNELS
Marc Audette
 Cell 705 372-5299 après 18 h
 Facebook Kannika Kennels
 800 Highway 11 East
 Hallébourg, ON

HÉBERGEMENT - Intérieur et extérieur
 PLANCHER CHAUFFÉ

Olive Côté, une femme qui a occupé ses temps libres pour aider sa communauté

Par Renée-Pier Fontaine

Madame Côté est lauréate du Prix de la personne âgée de l'année, une distinction provinciale remise lors du Gala des bénévoles organisé par la Ville de Hearst au mois d'août. Avec plus de 40 ans de bénévolat derrière la ceinture, elle a décidé de prendre une retraite bien méritée il y a quelques années.

« Pour moi, c'était un plaisir, c'était mon choix et c'était très enrichissant. Pour le restant de la vie que j'ai, je trouve que c'est ça qui va me faire aller plus loin. J'ai bien de l'entregent et j'aime ça, tout le monde me connaît dans la ville de Hearst », explique-t-elle. Pendant ses années d'activité, ses emplois et les organismes où elle était volontaire étaient tous dans la sphère publique.

Au départ, c'est dans le sport qu'elle se dévouait, dans les associations mineures telles que le hockey, le soccer et le baseball. Elle a aussi été directrice de certains sports pour adultes ; son entregent et son bilinguisme l'ont aidée selon elle à répondre aux critères des organismes auprès desquels elle s'impliquait. « Mon mari acceptait ça, mes enfants étaient plus vieux,

donc j'avais du temps pour le faire », dit Mme Côté.

De nos jours, le manque de bénévoles est l'une des raisons principales évoquées lorsqu'une activité locale est annulée, même après plusieurs années, comme la fête du Canada du Club Rotary qui ne reprendra pas l'organisation de l'évènement l'an prochain. « Même si les comités veulent recruter, qui vont-ils recruter? Les gens travaillent le jour, et le soir ils n'ont pas toujours de gardienne pour s'occuper des enfants. Si je pouvais, je continuerais, mais puisque ma santé ne me le permet pas, ils m'ont remplacée au bingo du Foyer des Pionniers, par exemple. Après 35 ans, ça m'a fait mal un petit peu, car j'adorais aller là-bas et visiter les résidents », confie-t-elle.

Mme Côté raconte que Roger Sigouin a mentionné pendant son discours comment les règlements étaient respectés au hockey mineur sous sa surveillance. Les éléments de sécurité étaient très importants pour elle, qui était toujours sur place pour être certaine que tout se passait bien.

Par la suite, elle a donné beaucoup de son temps aussi lors des campagnes électorales en appuyant les



Photo gracieuseté de sa fille, Chantal Côté

candidats du Parti libéral, et seulement le Parti libéral comme elle l'affirme.

Après quatre ans sans soirée célébrant les bénévoles de la

Municipalité, les nominations étaient nombreuses cet été. « Lorsque j'ai vu que Roger Sigouin m'appelait je me suis dit qu'il y avait quelque chose de pas normal qui se passait », dit-elle en riant. « France et Chantal, mes enfants, le savaient eux autres parce que M. Sigouin avait appelé Chantal. Je me trouve chanceuse et gâtée. Pourquoi moi? Je ne sais pas, mais je me retrouve toujours dans les nouveaux programmes à Hearst », continue-t-elle.

Ayant œuvré volontairement longtemps avec la Croix-Rouge, Olive Côté se tient au courant des services offerts et du même coup, elle partage l'information avec les personnes qui s'avancent moins. Elle ne s'ennuie pas à la maison malgré sa retraite du milieu des bénévoles et se dit extrêmement reconnaissante d'avoir reçu un prix qui souligne ses belles années. Des souvenirs gravés dans sa mémoire, Mme Côté en a ! Que ce soit des moments partagés avec la communauté à travers le temps ou des personnes qu'elle a pu aider, Olive sent qu'elle a fait une différence.



Le 8 décembre 2023 de 6 h à 18 h
Faites votre don par téléphone au 705 372-0072, par messenger Facebook @fndhf ou en personne devant l'entrée principale de l'hôpital ou à la réception.



Faites un don et courez la chance de gagner une peinture originale de Martha Heidenheim encadrée par Solange Vaillancourt ou un ensemble de Lampe Berger - gracieuseté d'Ameublement Veilleux.

Les 50 premières personnes à faire un don de 50 \$ ou de 100 \$ se mériteront un cadeau !

Donner au Radiathon de la Fondation, c'est investir pour notre santé et celle de générations à venir !

Café, chocolat chaud et muffins seront servis en avant-midi..

Google consent à verser 100 millions de dollars aux médias canadiens

Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

La ministre du Patrimoine canadien, Pascale St-Onge, a fait l'annonce la semaine dernière qu'après des semaines de négociations avec Google, son gouvernement pourra aller de l'avant pour la mise en œuvre de la Loi sur les nouvelles en ligne.

En vertu de ce cadre, un soutien financier de 100 millions de dollars par année sera versé, et le montant sera indexé à l'inflation. Ce qui donnera un appui à un large éventail de médias d'information dans tout le pays, incluant les médias d'information indépendants, des communautés autochtones et des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La contribution de Google sera répartie parmi les médias admissibles et intéressés en fonction du nombre d'employés à temps plein en journalisme.

« Les nouvelles et le journalisme permettent d'informer les communautés, de stimuler l'engagement civique et de contrer la montée de la désinformation. L'accès aux nouvelles aide les Canadiennes et les Canadiens à profiter pleinement de la société démocratique et à y participer. La santé du secteur canadien des nouvelles n'a jamais été aussi menacée qu'en ces temps de suppressions de postes et de fermetures des salles de rédaction », déclarait la

ministre Pascale St-Onge.

L'accès aux nouvelles sur les plateformes de Meta a été bloqué au mois d'août dernier, et le géant ne compte pas revenir sur sa décision à la suite de l'entente avec Google. Radio-Canada a reçu un courriel d'un porte-parole de Meta qui explique son inflexibilité : « Contrairement aux moteurs de recherche, nous ne puissions pas de manière proactive des nouvelles sur l'Internet pour les intégrer dans le fil d'actualité de nos utilisateurs, et nous avons été clairs depuis longtemps sur le fait que la seule manière pour nous de nous conformer raisonnablement à la Loi sur les nouvelles en ligne est de

mettre fin à la disponibilité des nouvelles pour les personnes au Canada. »

Enfin, Google a assuré que les entreprises d'information canadiennes continueront à être traitées de la même manière que leurs homologues internationales. Si pour une raison quelconque ce n'était plus le cas, Google a accepté de discuter de la question avec le gouvernement et l'industrie dans le but de résoudre les problèmes. Patrimoine canadien fournira plus de détails sur les règlements définitifs après leur approbation par le Conseil du Trésor du Canada et avant l'entrée en vigueur de la Loi, le 19 décembre 2023.

C-18 : à qui reviendront les 100 millions de l'entente avec Google?

Par Chantallya Louis – Francopresse

Malgré le soulagement apporté par l'entente convenue entre Google et Ottawa, l'inquiétude plane toujours au-dessus de l'industrie médiatique. Plusieurs médias craignent ne pas être admissibles au fonds et des experts croient que certains groupes devraient s'abstenir de prendre une part du gâteau.

L'entente entre Google et Ottawa a suscité un certain soulagement chez plusieurs médias locaux. « On a évité cette catastrophe », lance Brenda O'Farrell, présidente de Quebec Community Newspapers Association (QCNA), en entrevue avec Francopresse, faisant référence à la menace du géant numérique de bloquer les contenus médiatiques canadiens sur sa plateforme.

« Mais, au niveau des journaux communautaires, il n'y a pas de victoire là-dedans. Est-ce que ça va donner quelque chose à la fin de la journée pour aider les journaux, les petits journaux régionaux? », se demande-t-elle.

« Il n'y a pas de victoire là-dans »

Selon Brenda O'Farrell, la loi C-18 a été mal conçue, car elle « traite tous les médias de la même manière ».

Or, la présidente soutient que le modèle d'affaires des journaux régionaux est différent de ceux des plus gros médias, comme CBC/Radio-Canada. « Ça, c'est une chose que le gouvernement avec C-18 n'a pas comprise. »

Les journaux locaux ont la capacité et la volonté d'effectuer un travail journalistique beaucoup plus important, avec très peu de ressources financières et

humaines, ajoute-t-elle.

« Si vous regardez ce que les gros quotidiens ont fait avec plus d'argent, ils ont coupé [dans les] emplois, ils ont coupé le nombre d'articles qu'ils ont écrit, ils ont coupé [certaines] régions qu'ils couvraient. Dans toutes les métriques que vous voulez choisir, ils ont fait moins », lâche-t-elle.

Cependant, depuis que le projet de loi C-18 a été déposé en 2022, Brenda O'Farrell estime que la situation financière de nombreux journaux locaux à travers le pays est de plus en plus précaire.

Dans cette optique, Brenda O'Farrell ne cache pas son inquiétude face à la redistribution des 100 millions de dollars convenus avec Google. Selon elle, les critères d'admissibilité ne sont pas clairs.

« Si c'est basé sur le nombre de clics qu'un journal recevra, les petits journaux locaux vont être toujours en bas de la liste », explique-t-elle.

« Il faudrait que Radio-Canada s'abstienne »

« Je pense qu'il faudrait que Radio-Canada s'abstienne », dit sans hésitation Jean-Hugues Roy, professeur de journalisme à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

« Ils ont beaucoup d'argent et s'ils ont besoin de plus d'argent, c'est peut-être parce qu'ils veulent en faire trop, peut-être qu'ils doivent revenir à une mission plus sobre d'une part », affirme de son côté Marc-François Bernier, professeur titulaire au département de communication de l'Université d'Ottawa.

Selon ces deux experts, l'enveloppe du collectif de médias qui sera mis

sur pied dans les prochaines semaines devrait être partagée entre les médias locaux, régionaux, les hebdomadaires, les radios communautaires, etc. Entre autres, « tous les médias communautaires ou de langue minoritaire, autochtone », stipule Jean-Hugues Roy.

« Tous ceux qui ont une mission locale et régionale, parce que c'est là qu'il y a un problème dans notre société », complète Marc-François Bernier.

Selon lui, le manque de financement et d'investissement dans les plus petits médias reste un enjeu important pour la démocratie.

« Il n'y a pas de médias locaux qui surveillent les administrations locales. Il y a plus de risques de corruption, il y a plus de risques de gaspillage de fonds publics et les enjeux locaux n'ont pas d'écho dans les grands parlements », note-t-il.

Concurrence déloyale

Marc-François Bernier va plus loin et affirme qu'il y a une concurrence déloyale entre les médias locaux et Radio-Canada. D'après lui, grâce aux fonds publics, Radio-Canada peut couvrir plus d'événements communautaires là où d'autres entreprises médiatiques plus petites n'ont pas les moyens ou les ressources pour le faire.

« Il ne faut pas créer de l'argent pour Radio-Canada, sinon ça prive autant les médias locaux de leur droit d'existence, de leur droit de servir leur clientèle. Moi je trouve qu'il y a une question d'équité dans ça, puis c'est aussi lié à la diversité et à la pluralité des sources d'information », défend-il. Pour sa part, Jean-Hugues Roy

croit que La Presse canadienne devrait être en première ligne pour recevoir une part du fonds Google.

« Ce serait très dommageable pour la qualité de l'information au Canada si La Presse canadienne devait fermer ses portes, donc pour moi ce serait la priorité numéro un », assure-t-il.

Le blocage Meta persiste

Depuis le 1^{er} août dernier, l'entreprise Meta, maison mère de Facebook et Instagram, bloque les contenus médiatiques sur le territoire canadien. Pour Brenda O'Farrell, c'est une action qui « nous a fait mal ».

La présidente soutient que la communauté des médias locaux « a très peur » pour son avenir. Selon elle, le gouvernement fédéral doit faire plus en termes de financement pour les médias.

« C'est une plateforme qui permet aux gens d'acheminer du trafic sur le site des médias », explique Marc-François Bernier, qui est du même avis. « Quand on regarde les faits, les résultats [découlant de C-18], c'est pas un grand succès », se désole le professeur de l'Université d'Ottawa.

Pour Jean-Hugues Roy, une action de la part du gouvernement est nécessaire afin d'obliger Meta à garder la circulation des nouvelles sur le territoire canadien. « Beaucoup de Canadiens s'informent grâce à Instagram, grâce à Facebook, il faut forcer. Il y a des arguments qui justifieraient qu'un État oblige Meta à avoir de l'information », conclut-il.

Profil d'entreprise Sam's Chrysler Dodge Jeep Ram



Emplacement :
1231 rue Front

Copropriétaires :
Stéphanie Samson et Alexis Proulx

Fondateur :
Daniel Samson



HISTORIQUE

Daniel Samson, connu sous le pseudonyme Sam, débute sa carrière dans la vente d'automobiles d'occasion en 1984 alors qu'il est à l'emploi d'Expert Garage. Il décide de se lancer en affaires en 1986 et fonde son entreprise sous Sam's Car Sales, à l'époque dans les locaux actuellement utilisés par P&L Sales & Service. L'entreprise prospère, déménage à l'ancienne station-service Petro-Canada et offre le service d'entretien, en plus d'ajouter à son inventaire des véhicules neufs.

Pendant 13 ans, Sam sera épaulé par deux nouveaux partenaires qui rejoignent l'entreprise à titre de copropriétaires. Ils achètent le garage M&N Radiator et l'opèrent une année seulement avant de s'en départir.

En 1993, Sam's Car Sales obtient la concession de Chrysler Dodge Jeep Ram, et construit son premier garage avec la salle de présentation. Pour subvenir aux besoins de sa clientèle grandissante, en 2012, Sam's Chrysler Dodge Jeep Ram achète son voisin et convertit le bâtiment en garage d'entretien automobile. Quelques années plus tard, le département de service et pièces déménage dans leurs nouveaux locaux. S'ajoute la modernisation de la salle de présentation en 2015.

Après 30 ans de travail ardu, voilà que 2022 marque un point d'arrêt pour les deux propriétaires. C'est la retraite. La nouvelle génération prend la relève : Stéphanie Samson et Alexis Proulx achètent l'entreprise en mai 2022 et poursuivent le travail consciencieux de leurs prédécesseurs.

Quels sont les défis rencontrés depuis l'ouverture de votre commerce?

Chaque jour est un défi!

Premièrement, en 2022 nous étions au début de la fin de la pandémie. Cette dernière est la cause d'un stock incomplet de voitures, de pièces, etc. Très peu de camions, de voitures étaient en montre sur le terrain de Sam's Chrysler Dodge Jeep Ram. Ça rend les choses plus difficiles au niveau des ventes et des réparations.

En plus de la pénurie d'employés qui sévit partout, il y a eu un roulement de personnel inégal aux années antérieures. Le tout est maintenant stable : le personnel est en place, l'inventaire s'est accru, des véhicules hybrides s'ajoutent et les véhicules électriques devraient être dans la cour en 2028. Des stations de recharge pour ces véhicules devront être installées dans nos locaux.

Fierté communautaire

Ça rejoint passablement ma décision de m'établir à Hearst, je n'ai pas eu d'hésitation. Les gens sont fiers. J'apprécie la proximité géographique de notre entourage, la facilité d'accès aux activités sportives et culturelles.

J'adore le plein air! Et puis, la fierté d'obtenir un poste dans l'entreprise de mon père m'enchantait grandement. J'ai laissé tomber mes projets et j'ai déménagé à Hearst, et ce, sans aucun regret.

Créateur d'emplois

Sam's Chrysler Dodge Jeep Ram embauche une vingtaine de personnes.



Clientèle loyale

Nous sommes très reconnaissants de la loyauté de notre clientèle. C'est pourquoi le service à la clientèle est et demeure notre priorité.

Utilisation des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux, dont les sites Web, Facebook et Instagram sont très importants pour notre entreprise. Il importe d'être visible et présents aux yeux de la communauté. Les gens voient nos publications et se rendent au garage pour voir le véhicule.

Pourquoi une jeune famille devrait-elle s'établir à Hearst?

La vie d'une petite communauté est très agréable. Les gens se connaissent, se saluent lorsqu'ils se rencontrent. Oublie les heures de pointe, les embouteillages qui sont d'ailleurs les bêtes noires pour les gens du Nord. Le choix de sports d'hiver – motoneige, raquette, ski, hockey, etc. sont vastes. Ensuite, côté artistique, le Conseil des Arts est très actif dans la communauté. Belle brochette d'artistes présentée chaque année!

L'importance de l'achat local

L'achat local est primordial : c'est un geste d'encouragement qui motive les entrepreneurs à persévérer dans le domaine. L'achat local permet également d'offrir des emplois et de contribuer économiquement dans notre communauté. Pour encourager l'achat local, nous sommes ouverts à comparer le prix d'achat avec notre compétiteur de l'extérieur pour des fins d'analyse... tout est dans la présentation de chiffres.



Sam's Chrysler Dodge Jeep Ram
1231 rue Front
705 372-1300
833 560-1328
facebook.com/samscarsales1300
instagram.com/samscarsales1300
<https://www.samscarsales.ca>



Si les routes pouvaient parler – partie 4/5

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - journal Le Nord

Pour le 100e de la Ville de Hearst, plusieurs activités en lien avec l'histoire de la capitale de l'original ont été organisées par des sous-comités. L'un d'entre eux a soumis l'idée de faire un parcours, style rallye, dans lequel les gens pourraient découvrir l'origine historique des noms donnés à certaines rues de la municipalité. Le choix des rues qui allaient figurer dans le rallye a été fait dans l'optique de toucher des catégories différentes de l'histoire de la ville, qui font ce qu'elle est aujourd'hui.

Place Lambert, pour le clergé

Le clergé occupe une place importante dans la fondation de la ville ainsi que dans la vague migratoire des Québécois à partir des années 1920. Zöel Lambert voit le jour à Saint-Nicolas au printemps de 1895. Ayant déterminé sa vocation religieuse il sera ordonné en 1920 et l'abbé Lambert est attendu par le préfet apostolique de la Ville de Hearst. « Mgr Joseph Hallé en fait rapidement son bras droit, en lui confiant de nombreuses responsabilités diocésaines, religieuses, éducatives, sociales et politiques. (...) L'abbé Lambert



Photo de l'abbé Lambert, Facebook de l'Ecomusée de Hearst

s'implique sans compter dans le projet de colonisation de Mgr Hallé et du clergé canadien-français qui rêve de créer un diocèse agricole francophone dans le Nord-Est ontarien », écrit Danielle Coulombe dans son ouvrage *Coloniser et enseigner*. Pour réussir leur projet, ils mettaient l'accent sur deux choses : la religion catholique et la langue française, essentielles pour la survie de la communauté francophone en situation minoritaire.



Photo des premières maisons de la rue Hallé, sur le bord de la rivière. Page Facebook de l'Ecomusée de Hearst. Fin 1940, la maison à l'extrême droite est celle de Michel Hallé, frère de Mgr Joseph Hallé. Michel Hallé était un homme d'affaires, c'est lui qui a créé la première subdivision, Louisbourg, qui ne faisait pas partie de Hearst. Photo de Roger's Studio, des albums de Pauline et Ben Gagnon.

L'abbé Lambert connaissait l'importance d'une éducation francophone pour les jeunes catholiques de Hearst ; il s'investit beaucoup auprès des enfants du couvent Saint-Joseph. Par la suite, il aide grandement au projet de la construction d'une école séparée bilingue, l'école Sainte-Thérèse. Son dévouement l'amène à la nomination, en 1929, de la superintendance, avec pleine juridiction et l'autorité absolue de voir à tous les détails et toutes les démarches relatives à la construction de l'école.

L'abbé Lambert aimait les sports et les activités de plein air, il ne manquait pas de faire profiter les enfants des joies de l'hiver en construisant une glissoire ou une patinoire dans la cour d'école. Il organise aussi des équipes sportives qui joignent les enfants anglophones aux francophones, et rivalisent avec les équipes des villages voisins.

Il se fait régulièrement le porte-parole du diocèse auprès des autorités politiques, tant fédérales que provinciales. Il se rend souvent à Toronto pour promouvoir la colonisation agricole et faire connaître les revendications de la communauté franco-ontarienne. Malgré le décès de son mentor, Mgr Hallé en 1939, l'abbé Lambert reste dans la région et continue à servir le diocèse. Il est reconnu pour son travail et son dévouement en 1943 par le pape Pie XII qui lui donne le titre honorifique de Monseigneur. En 1952, il quitte Hearst, mais revient 20 ans plus tard, pour y mourir en 1985.

Danielle Coulombe écrit : « Figurant à juste titre comme l'un des fondateurs du diocèse de Hearst et l'un des piliers dans l'émergence et le développement de la communauté francophone de Hearst, Mgr Lambert témoigne par son engagement et son dévouement de l'importante contribution du clergé catholique de langue française dans l'histoire de la ville de Hearst. Contribution

que cette dernière reconnaît à sa façon, grâce à la Place Lambert, située dans le quartier St-Pie X. » Juste à côté de la Place Lambert, il y a la Place Charbonneau, en l'honneur de Mgr Joseph Charbonneau, le premier évêque de Hearst. Cet évêque a pu compter sur l'appui de Mgr Lambert tout au long de son passage ici.

La rivière Mattawishkwia, le lien avec les Premières Nations

« Mattawishkwia. Le nom de cette rivière qui longe et traverse la ville de Hearst est d'origine autochtone et signifie, selon l'interprétation officielle établie par l'arrêté municipal no. 20-02 *Bends in the Mouth of the River*. D'autres sources proposent parfois comme interprétation "eaux peu profondes" ou encore "Ville de la rivière" », écrit Mélissa Vernier, historienne et archiviste au Centre d'archives de la Grande Zone argileuse.

Cette rivière a servi pendant longtemps de route pour accéder au nord de l'Ontario, aux communautés des Premières Nations. Ils l'empruntaient pour aller sur leurs territoires de chasse et de trappe et, un peu plus tard, aux comptoirs de traite des fourrures de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou la Compagnie Révillon Frères.

De nos jours, la rivière est toujours utile, c'est la source d'eau potable de la ville et un endroit pour pratiquer de nombreux loisirs, été comme hiver.

Mélissa Vernier, historienne et archiviste, décrit le cours d'eau comme suit : « Le bassin hydrographique de la Mattawishkwia déverse ses eaux sur les terres

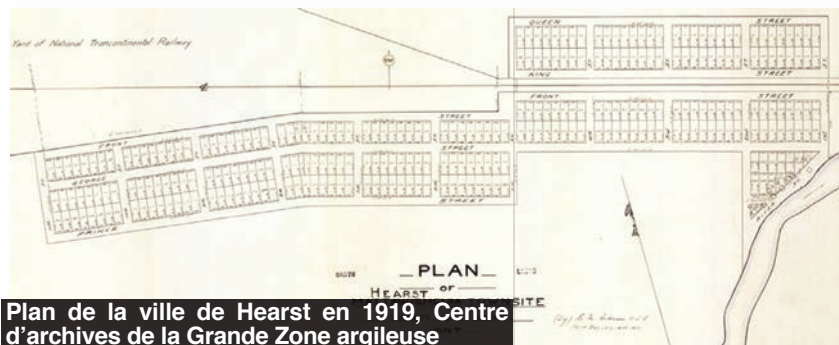
ancestrales des Cris et des Ojibwés, signataires du Traité no 9. Cette entente négociée en 1905, non pas avec les Premières Nations concernées, mais plutôt entre Ottawa et l'Ontario, avait pour objectif de libérer le nord de l'Ontario du droit d'usage autochtone et d'ouvrir le territoire à la colonisation, à la construction de chemins de fer et à l'exploitation des richesses naturelles ».

Les ententes ne laissaient aucun droit aux nations autochtones de participer aux prises de décisions. Ces groupes de personnes recevraient une indemnité financière, un système scolaire pour les assimiler, des réserves situées à des kilomètres parfois de leur territoire de chasse et des droits de chasse, de pêche et de trappe dans des limites établies.

Les premiers arpenteurs et cartographes à visiter la région écrivaient le nom de la rivière de plusieurs manières, en utilisant seulement la phonétique pour finalement l'écrire comme elle est connue aujourd'hui.

L'arpenteur-géomètre et historien dans l'âme Ernie Bies fait une lecture fort intéressante du plan d'aménagement urbain de Hearst de 1911. Selon son analyse, le lotissement de Hearst a d'abord brièvement porté le nom de Mattawishguia. Il fait remarquer, entre autres, la rayure sur le mot *Mattawishguia* Townsite et l'inscription superposée de « Hearst », vraisemblablement à partir de 1912, afin de souligner le rôle de William Howard Hearst, alors ministre du Département des Forêts, des Terres et des Mines de l'Ontario.

Il n'est pas rare que les rues ou des endroits soient renommés en mémoire de personnes importantes de la communauté, mais pour la rivière ou d'autres lacs et cours d'eau de la région, l'appellation traditionnelle autochtone perdure. On pense aux noms Kabinakagami, Minnipuka, Missinaibi, Nagagamisis, Pivabika, etc.



Plan de la ville de Hearst en 1919, Centre d'archives de la Grande Zone argileuse



Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette 1944 – James McVeigh Flood, héros de la Deuxième Guerre mondiale

En faisant de la recherche sur l'histoire de Hearst, je découvre un article de quelques lignes qui me fait gonfler le cœur de fierté. Il s'agit d'un exploit extraordinaire accompli par l'un des nôtres. L'article est publié le 21 août 1944 dans l'*Ottawa Evening Citizen*. Il ne s'agit que de quelques lignes, mais si on voyage dans le temps et s'imagine les dangers possibles de vols au-dessus des forces ennemies avec des bombes (missiles sol-air) qui explosent tout autour de l'avion en plus des centaines de balles de mitraillettes et des avions ennemis, comment ne pas admirer le courage de ces pilotes canadiens et comment peut-on ne pas être fier devant le fait que l'un d'eux est un p'tit gars de Hearst?

Voici l'article (traduction – Serge Morissette). 21 août 1944 – « Les pilotes canadiens d'avions Spitfire et Typhoon ont détruit et endommagé plus de 400 véhicules allemands en fin de semaine lors d'attaques contre la 7e armée allemande. Le lieutenant B.T. Gilmour de St. Thomas, Ontario, et l'officier James McVeigh Flood de Hearst, Ontario, ont chacun réussi huit attaques sur ces véhicules avec succès. »

Je décide alors de publier cet article et je retourne rapidement dans mes notes afin de trouver une photo pour l'accompagner. Ce que je trouve, cependant, jette un froid glacial sur mon enthousiasme et en même temps m'aide à comprendre les hauts et les bas qu'ont dû vivre les soldats et leur famille durant la guerre. James McVeigh Flood, pilote de Spitfire, est porté disparu cinq jours après la publication de cet article, soit le 26 août 1944.

Selon une enquête ouverte par les Forces aériennes canadiennes, James McVeigh Flood s'est envolé avec son escadron de la base en Angleterre le 26 août 1944 à 8 h 33 dans le but de faire une reconnaissance armée de Fleury sur Forêt/Andelle dans la région de Lyon. L'officier Flood est

rapporté disparu après avoir attaqué une section de 20 avions ennemis. Le pilote de l'avion 125 Wing rapporte qu'un avion Spitfire portant les lettres AU'C' avait été frappé et qu'il s'était écrasé à environ cinq milles au sud-est de Dieppe. Le chef d'escadron avait mentionné plus tôt que, lors de leur vol vers Lyon, ils avaient été témoins d'une attaque aérienne envers des avions alliés par des forces supérieures ennemies. Ils sont allés à leur rescousse, mais n'ont rien vu. De retour en formation, il a été noté que l'avion de l'officier Flood était absent. Plus tard, on rapporte que le corps de l'officier James

McVeigh Flood a été trouvé près de son avion par le maire de Rivelle-la-Baignarde, situé à environ cinq milles au sud-est de Dieppe, France. On décide alors que James McVeigh Flood est décédé le 26 août 1944, à l'âge de 22 ans. Rappelons que le père de James McVeigh Flood, James Flood, est maire de Hearst dans le temps. La photo de John McVeigh Flood qui accompagne cet article publié par Ernie Bies sur le site Hearstory provient du Musée canadien de la guerre.



Photo de James McVeigh Flood (provient du Musée canadien de la guerre et a été publiée par Ernie Bies sur le site Hearstory).

Campagne du BAS DE NOËL 2023

Du 1^{er} au 22 décembre 2023 à midi,
magasinez chez l'un des commerçants
participants pour avoir la chance de gagner
un bas d'une valeur de **1800 \$**.

Tirage le 22 décembre à 15 h 30

Organisé par les Médias de l'épinette noire

Les cours de natation peuvent-ils prévenir les noyades?

EN PARTIE



Par Kathleen Couillard

Chaque année, environ 80 personnes meurent des suites d'une noyade au Québec. Faciliter l'accès aux cours de natation permettrait-il de réduire ce bilan? *Le Détecteur de rumeurs* fait le point.

L'origine de l'idée

En juillet 2023, *La Presse* a effectué un résumé d'une cinquantaine de rapports de coroners concernant des décès par noyade. L'analyse révèle que dans tous les cas, les victimes ne savaient que peu ou pas nager. De plus, les coroners ont souligné au fil des années que les enfants issus de l'immigration risquaient davantage de se noyer parce qu'ils n'avaient pas eu la chance de suivre des cours de natation. Ce serait aussi le cas des enfants de groupes défavorisés socioéconomiquement.

En septembre, *Le Devoir* rapportait que quelques municipalités du Québec donnaient des cours de natation gratuits pour les enfants dans le but de sauver des vies.

Déjà en 2012, le Bureau du coroner rappelait une recommandation du médecin Jacques Ramsay, émise quatre ans plus tôt : offrir aux élèves du deuxième cycle du primaire le programme « Nager pour survivre » de la Société de sauvetage.

Efficaces pour prévenir les noyades?

Cette recommandation s'appuyait peut-être sur une étude chinoise qui, en 2007, s'était penchée sur les facteurs de risques derrière les décès par noyade survenus entre 2002 et 2004 chez les enfants de 1 à 14 ans, dans la province rurale du Guangxi. L'étude avait conclu que le fait de n'avoir jamais participé à des cours de natation était un facteur de risque.

Une autre étude, publiée en 2009 aux États-Unis, avait également conclu que le fait d'avoir suivi des cours de natation semblait être associé à une diminution du risque de noyade chez les enfants de 1 à 4 ans. De plus, dans cette étude, les enfants qui s'étaient noyés entre 2003 et 2005 étaient décrits par leurs parents comme de moins bons nageurs. Par exemple, seulement 5 % d'entre eux pouvaient flotter sur le dos pendant 10 secondes.

Enfin, selon une étude visant à mesurer les facteurs d'atténuation du risque dans les pays en voie de développement et publiée en 2012, un programme de natation offert aux enfants de 4 à 12 ans en région rurale aurait permis une diminution des noyades. C'est en partie sur ces études que l'Académie américaine de pédiatrie s'est basée pour affirmer en 2021 que tous les enfants devraient apprendre à nager.

Parallèlement, des chercheurs australiens avaient publié en 2020 une revue systématique des études abordant le lien entre les compétences aquatiques et la prévention des noyades chez les enfants âgés de 2 à 4 ans. Ils ont conclu que les données existantes semblent bel et bien indiquer que le développement des compétences aquatiques serait bénéfique pour réduire le risque de noyade. Ils soulignent toutefois que ces études sont petites et que des études de plus grande envergure seraient nécessaires.

Des cours de natation ou de sécurité aquatique?

Les chercheurs australiens apportent comme bémol que le fait de savoir nager ne signifie pas qu'on maîtrise les habiletés requises pour ne pas se noyer. En effet, l'expression « compétences aquatiques » inclut non seulement la natation, mais également la capacité à reconnaître les dangers de l'environnement, à évaluer ses propres habiletés dans l'eau

et à venir en aide à une personne en danger. Il s'agit d'ailleurs d'une importante limite de plusieurs des études des deux dernières décennies : les compétences aquatiques enseignées ne sont pas toujours bien définies.

Une étude publiée en 2013 et portant sur la perception qu'ont les parents a conclu que ceux-ci ont de la difficulté à juger les habiletés de natation de leur enfant. Plusieurs croient que celui-ci pourra se sauver lui-même dès l'âge de 6 ans. Les auteurs de l'étude recommandent donc d'inclure dans les cours de natation une section s'adressant aux parents pour les sensibiliser aux risques de noyade.

En 2022, des chercheurs chinois ont comparé deux types de cours de natation enseignés à des élèves de 2^e année du primaire. Dans le premier, dit traditionnel, les élèves apprenaient simplement à nager la brasse. Dans le deuxième, ils recevaient aussi des enseignements sur la sécurité aquatique et effectuaient des simulations de sauvetage. À la fin de l'étude, les élèves du deuxième groupe avaient de meilleures connaissances en sécurité aquatique et adoptaient moins de comportements risqués.

Le programme « Nager pour survivre » enseigne d'ailleurs aux enfants comment s'orienter à la surface de l'eau après une chute inattendue, comment se maintenir à la surface et repérer un lieu sûr, et comment nager vers un endroit sécuritaire. L'Académie américaine de pédiatrie (AAP) insiste par ailleurs sur le fait que les cours de natation devraient inclure des séances pour se familiariser à nager avec des vêtements ou une veste de sauvetage, à tomber dans l'eau et à pratiquer l'autosauvetage.

Et les tout-petits?

Selon les chercheurs australiens, les études qui se sont penchées sur les cours de natation offrent généralement peu d'informations sur l'âge optimal pour apprendre à nager aux enfants. En fait, rappelle le document de l'AAP, il fut un temps où les experts craignaient que les cours de natation rendent les tout-petits moins prudents, en diminuant leur peur de l'eau. Aujourd'hui encore, il existe peu d'études portant sur les tout-petits qui permettent de confirmer cette hypothèse.

Par ailleurs, selon les chercheurs australiens, les enfants de 2 à 4 ans sont capables de développer des compétences aquatiques appropriées à leur âge, comme se propulser dans l'eau, flotter, se mettre la tête dans l'eau et sortir de l'eau. Ils soulignent toutefois qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils apprennent des éléments de sécurité aquatique ou qu'ils sachent comment réagir lors d'une urgence. L'AAP recommande pour sa part les cours de natation à partir de l'âge d'un an.

Verdict

Les cours de natation qui abordent la sécurité aquatique et les stratégies à utiliser pour réagir à une chute soudaine dans l'eau peuvent diminuer les risques de noyade. Ils ne peuvent toutefois pas se substituer à une supervision adéquate des parents ou au contrôle des accès à l'eau.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos
êtres aimés!

Pour une vaste gamme
de monuments et
les compétences nécessaires pour les
personnaliser,
voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile

LE FANATIQUE

avec Guy Morin

Tous les mercredis
de 19 h à 21 h



Fier
partenaire

Sur les ondes de
CINN911



MOT CACHÉ

E	F	L	D	S	E	T	I	V	N	I	E	S	I	R	P	R	U	S	L
V	H	A	U	E	A	M	B	I	A	N	C	E	N	E	I	G	E	U	S
S	E	C	M	T	M	E	G	A	N	I	S	A	G	A	M	E	M	E	C
M	N	I	E	I	B	T	O	U	R	T	I	E	R	E	I	C	H	N	
C	E	O	L	R	L	N	A	P	A	R	T	A	G	E	E	N	E	O	R
E	A	S	I	L	C	L	O	L	R	E	V	I	H	R	A	M	S	E	E
T	T	M	S	T	E	S	E	L	L	J	O	I	E	C	I	N	U	H	V
N	A	R	O	E	A	E	T	D	L	A	O	S	A	N	A	N	C	O	T
O	M	R	A	U	N	R	T	I	E	I	G	V	E	H	I	O	Y	E	B
C	I	R	G	C	R	O	B	R	A	C	E	E	C	O	L	A	U	L	A
N	T	E	U	T	A	A	S	E	A	H	E	V	N	C	G	O	A	N	E
O	I	I	I	E	D	N	N	I	L	I	U	M	E	E	J	N	O	C	N
I	E	R	R	L	I	S	N	G	A	E	N	O	B	R	C	I	E	O	G
T	I	D	L	I	N	A	O	E	E	M	C	E	S	R	T	P	L	U	A
I	M	N	A	O	D	P	R	H	V	E	J	E	A	P	E	A	I	R	P
D	I	E	N	T	E	E	C	O	R	E	L	D	E	U	N	S	F	O	M
A	N	L	D	E	N	R	E	B	U	U	A	C	L	E	O	N	E	N	A
R	U	A	E	N	A	U	R	X	O	N	E	B	U	C	H	E	D	N	H
T	I	C	E	M	X	A	S	B	S	R	E	U	Q	I	S	U	M	E	C
E	T	I	S	I	V	U	A	E	D	A	C	N	A	T	I	V	I	T	E

Thème : Le temps des Fêtes / 11 lettres

- | | | | |
|--|--|--|--|
| A
Ambiance
Amitié
Amour
Ange
Arbre | Couronne
Crèche | L
Lumières
Lutin | Réveillon
Sapin |
| B
Blanc
Boule
Buche | D
Danse
Décembre
Défilé
Dinde | M
Magasinage
Maison
Marché | S
Souhaits
Surprise |
| C
Cadeau
Calendrier
Canne
Carte | E
Emballage
Étoile | N
Nativité
Neige
Noël | T
Tourtière
Tradition
Traîneau |
| H
Hiver | F
Famille | P
Partage | V
Vacances
Veillée
Visite
Voeux
Voyage |
| J
Jeux
Joie
Jouet | G
Guirlande | R
Réception
Renne
Repas
Réunion | |

MENU spécial de la semaine

LUNDI 11 DÉCEMBRE
Fèves au lard et pain chaud
Situé au 25, 9e Rue à Hearst

MARDI 12 DÉCEMBRE
Lasagne

MERCREDI 13 DÉCEMBRE
Repas de Noël (dinde, patates pilées, farce, carottes, sauce aux canneberges et *gravy*)

JEUDI 14 DÉCEMBRE
Cabbage rolls avec patates pilées

VENDREDI 15 DÉCEMBRE
Coquille St-Jacques

Ouvert du lundi au samedi!



Réservez votre repas dès aujourd'hui!

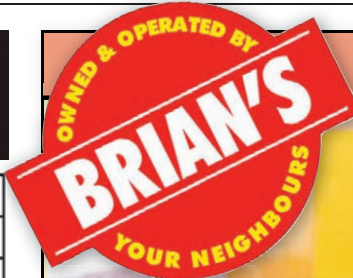
Appelez-nous **705 221-7679** ou scannez le code QR :

Lundi au jeudi 11 h à 19 h
Vendredi et samedi 11 h à 21 h



Réponse du mot caché : DÉCORATIONS

JUJUBES MAISON



INGRÉDIENTS

- 3 sachets de gélatine
- 430 ml (1 3/4 tasse) de jus de fruits au choix
- 325 ml (1 1/3 tasse) de sucre
- Sucre à givrer**
- 60 ml (1/4 tasse) de sucre à glacer
- 60 ml (1/4 tasse) de fécule de maïs

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Tapisser un moule de 23 x 13 cm (9 x 5 po) légèrement huilé d'une pellicule de plastique.
 2. Dans un bol, saupoudrer la gélatine sur 180 ml (3/4 tasse) de jus et la laisser gonfler 1 minute.
 3. Dans une casserole, porter à ébullition le reste de jus, le sucre et cuire jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Ajouter la gélatine. Porter de nouveau à ébullition à feu moyen et cuire pendant 2 minutes. Écumer. Verser dans le moule et laisser tiédir. Réfrigérer 8 heures.
 4. Sortir le moule du réfrigérateur et laisser tempérer 3 heures. Démouler et couper en cubes de 2,5 cm (1 po).
- Sucre à givrer**
1. Dans un bol, mélanger le sucre et la fécule.
 2. Y rouler les jujubes quelques-uns à la fois et secouer pour retirer l'excédent.

Ces jujubes très simples à préparer vous donneront des friandises maison comme collation ou dessert pour les enfants.

NOTE :

Changez de parfum!

Pour obtenir des jujubes savoureux, utilisez des jus dont la saveur est prononcée : raisins bleus, raisins blancs, canneberges, fruits de la passion, grenade, etc.

SUDOKU

	6		7	3				
		7		2	6			
8	4			5				
	9	2			5	8		
5		3	2	1				
							3	
			8				4	
			9			5	6	
	1	6						

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 851

6	8	3	4	2	9	6	1	7
7	9	5	1	3	6	8	2	4
2	1	4	7	8	5	3	6	9
5	3	2	6	7	6	4	8	1
6	6	4	8	1	2	3	7	5
1	1	8	5	4	3	2	6	9
3	2	7	6	9	1	5	4	8
8	1	6	2	6	4	7	5	3
4	9	5	6	3	8	7	1	2

Municipalité de
Municipality of**m**ATTICE~
VAL CÔTÉSac postal / P.O. Bag 129, Mattice, Ont. P0L 1T0
(705) 364-6511 – Fax: (705) 364-6431**DEMANDE DE SOUMISSIONS****Installation de tuiles au plafond –
2^e étage du Complexe Sportif**

La Municipalité de Mattice-Val Côté invite les entrepreneurs qualifiés à déposer une soumission pour installer des tuiles au plafond du 2^e étage du Complexe Sportif (superficie approximative de 9,975 pieds carrés). Le formulaire prescrit, qui offre des précisions à l'égard des travaux exigés et qui fait état des conditions requises, est disponible sur notre site Web, de même que sur demande au bureau municipal.

Les soumissions scellées seront reçues jusqu'au **jeudi 21 décembre 2023 à 11 h**, au bureau municipal.

La décision quant à l'octroi du contrat sera prise par le conseil municipal lors d'une réunion qui suivra l'ouverture des soumissions.

La soumission la plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement retenue.

Guylaine Coulombe, directrice générale et greffière

*Sincères
remerciements*

Vos témoignages et vos marques de sympathie après le décès de Solange nous ont profondément touchés.

Du fond du cœur, nous vous adressons un grand merci à vous qui par votre présence, vos fleurs, vos pensées et vos mots réconfortants avez témoigné votre soutien, votre amitié et votre amour en cette période difficile.

Merci aussi à vous qui avez préparé de bons repas chauds pour la famille et surtout à vous à l'Hôpital Notre-Dame qui avez donné des soins extraordinaires.

Luc Lehoux et famille

**OFFRE D'EMPLOI
JOB POSTING**

Dr Gilles Lecours
Case postale 1000, Hearst, ON P0L 1N0
Tel : 705 372-1601 Fax : 705 362-8170
reception@drgilleslecours.com

Hygiéniste dentaire

Le bureau du Dr Gilles Lecours est à la recherche d'une hygiéniste dentaire inscrite pour un poste contractuel avec possibilité de prolongement.

La personne choisie doit être en mesure d'occuper différentes positions au sein de notre équipe : hygiéniste, aide de bureau et assistante dentaire au besoin.

Nous cherchons une personne bilingue, honnête, ponctuelle, responsable, avec un esprit d'équipe. Elle doit être capable de s'adapter à des changements de dernière minute.

Nous communiquerons seulement avec les candidates sélectionnées pour une entrevue.

Dental Hygienist

Dr. Lecours Dental office is looking for a Registered Dental Hygienist. The position is contractual with the possibility of long-term employment.

The chosen candidate must be able to fulfill different position within our team such as: hygienist, office duties, and dental assistant if necessary.

We are looking for a bilingual candidate who is punctual, responsible, honest and to be able to adapt to last minute changes.

We will only contact the candidates chosen for an interview.



**Vous avez des informations à nous faire parvenir ?
Contactez-nous à info@hearstmedias.ca
ou appelez-nous au :**

705 372-1011

**PRÉPOSÉ-E À
L'ENTRETIEN
DU CENTRE RÉCRÉATIF**

Un (1) poste permanent
à temps plein et
un (1) poste temporaire
à temps plein

Pour obtenir la
description
complète des
offres d'emploi,
visitez le

www.hearst.ca



Veuillez soumettre votre
candidature à l'adresse
suivante:
townofhearst@hearst.ca

NOUS EMBAUCHONS!

LES SPORTS

Une fin de semaine de 3 en 4 pour le HLK M18

Par Guy Morin

Vaincu à quatre reprises la fin de semaine précédente, le HLK M18 s'est repris de brillante façon le weekend dernier en remportant trois de ses quatre matchs, entre autres un programme double au Centre récréatif Claude-Larose contre Schumacher et deux autres parties à Timmins.

Samedi après-midi, la troupe de l'entraîneur-chef Félix Morissette accueillait les Cubs de Schumacher. Le HLK l'a emporté par la marque de 5 à 2. Hugo Bilodeau, Gérémy Longtin, Samuel Veilleux, Danick Dubé et Zachary Lajeunesse ont marqué pour les locaux. Philip Vermette a mérité la victoire

devant le filet.

Lors du match numéro deux, les Lumber Kings se sont payé un festival offensif, l'emportant par un score de 11 à 2. Les pointeurs dans cette rencontre sont Zachary Mignault qui y est allé de trois buts et une passe; Danick Dubé deux buts et cinq passes; Hugo Bilodeau un but et trois passes; Sébastien Gagnon deux buts et deux passes; Zachary Lajeunesse un but et deux passes. Samuel Morin et Samuel Veilleux ont complété la marque pour les vainqueurs. Hugo Lecours était devant la cage des Lumber Kings.

Dimanche du côté de Timmins, la

troupe locale a divisé les honneurs d'un programme double face aux Flyers. Dans le premier match, Hugo Lecours a été très solide devant le filet pour permettre aux siens de l'emporter 5 à 4. Danick Dubé a marqué deux fois, Sébastien Gagnon, Zachary Couture et Zachary Lajeunesse ont également trouvé le fond du filet. Les Lumber Kings ont flanché dans le match numéro deux, s'inclinant par la marque de 5 à 3. Zachary Mignault, Ricky Guindon et Vincent Boilard ont marqué dans une cause perdante pendant que Philip Vermette subissait la défaite devant le filet.

Félix Morissette était visiblement satisfait de la tenue des siens après le weekend, l'équipe jouant avec quelques joueurs affiliés, qui ont très bien fait d'ailleurs, dû à quelques blessures et suspensions. « On a bien rebondi après un weekend difficile. Les gars ont suivi le plan de match et ils ont mérité les victoires. Très bonne performance encore de Hugo et Phil dans les filets qui nous donnent une chance de gagner chaque match. On se prépare pour nos matchs samedi à Hearst et dimanche à Schumacher. »

Hockey scolaire : les Nordiks de l'ÉSCH s'inclinent en finale

Par Guy Morin

Une douzaine d'équipes féminines de hockey des quatre coins de la province étaient réunies du côté de Timmins la semaine dernière où elles participaient au tournoi annuel Franco. Les Nordiks de l'École secondaire catholique de Hearst ont connu un excellent parcours lors de ce tournoi, s'inclinant en grande finale face à

l'École secondaire catholique L'Escale de Rockland.

Malgré une défaite de 3 à 1 devant Rockland lors du match d'ouverture de la fin de semaine, les adolescentes de Hearst se sont très bien débrouillées par la suite. Après des victoires de 3 à 2 face à l'École secondaire catholique Sainte-Marie de Temiskaming

Shores et 3 à 0 contre le Collège Notre-Dame de Sudbury, le Vert et Jaune affrontait de nouveau les filles de Sudbury en quart de finale. L'équipe de Hearst l'a finalement emporté de nouveau par la marque de 3 à 0.

En demi-finale jeudi matin, les Nordiks ont gagné, plus difficilement, 2 à 0 aux mains de

l'École secondaire catholique La Citadelle de Cornwall.

Et finalement, elles se sont retrouvées en grande finale contre Rockland. La fatigue et le manque d'opportunité auront eu raison des Nordiks qui se sont inclinées par la marque de 2 à 0.

Le Jumpstart M15 Blanc, champion à Kapuskasing

Par Guy Morin

L'équipe Bantam M15 dirigée par Francis Rodrigue a raflé la médaille d'or au tournoi Blazing Stars qui avait lieu à Kapuskasing tout récemment.

Le tournoi qui regroupait sept équipes a vu les deux formations de Hearst s'affronter en grande finale. Le Jumpstart Blanc ayant eu le meilleur sur le Jumpstart Rouge par la marque de 3 à 2 pour ce match ultime est revenu avec la médaille de bronze, mais l'autre équipe a quand même obtenu l'argent.

En lever de rideau, le Jumpstart Blanc a gagné 4 à 2 contre Leon's Furniture de Kapuskasing avant de vaincre facilement les Bears de Hornepayne 10 à 1.

L'équipe a remporté ses deux derniers matchs de ronde préliminaire 6 à 2 face aux Icehawks de Luc Trudel Trucking avant de prendre la mesure des Blades de Porcupine par la marque de 5 à 3 pour ainsi terminer au premier rang et accéder directement à la finale.

Le Jumpstart Rouge avait quant à

lui vaincu les Blades de Porcupine

5 à 1 afin de parvenir à la finale.



L'équipe Jumpstart Blanc de Hearst a remporté les grands honneurs du tournoi M15 de Kapuskasing, disposant en finale des Jumpstart Rouge, également de Hearst. Les champions ne voulaient pas être photographiés seuls, mais en groupe, avec leurs amis de l'autre équipe. Photo de courtoisie

CE SAMEDI 9 DÉCEMBRE 19 h

LUMBER JACKS vs **ESPANOLA PAPER KINGS**

SOYEZ LE 7^e JOUEUR JUSQU'EN FINALE

Les petites annonces

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.
902 \$ / mois - services compris
Contactez Marcel Fauchon
Téléphone : 705 372-4928

À louer

Un appartement de deux chambres à coucher
au Centre Cézair, pour personnes âgées
705 372-8812

Les Jacks signent deux victoires, mais perdent un match décevant...

Par Gilles Péloquin

Trois parties la fin de semaine dernière pour les Jacks ont permis une récolte de quatre points sur une possibilité de six pour conserver le troisième rang de la LHJNO avec 33 points et s'approcher de l'équipe de Timmins qui a 38 points et Powassan avec 34 points dans la section Est.

Jeudi soir dernier, les Jacks ont enregistré une victoire d'équipe à la maison de 4 à 1 face aux meneurs de la division, le Rock de Timmins, grâce au brio de Tyler Patterson (1b-2a), Noah Janicki (1b), Liam Boswell (1b) et Adam Shillinglaw (1b), sans oublier la prestance devant le filet de Russ Decoste ne donnant qu'un seul but à l'adversaire sur 22 tirs.

Le jeu de puissance de l'équipe de Marc-Alain Bégin a été opportuniste avec deux buts en six occasions profitant de l'indiscipline des rivaux devant une assistance de 565 spectateurs au Centre récréatif Claude-Larose.

Vendredi soir, place au match retour, mais cette fois à Timmins où les Bucherons sont venus à cinq secondes de forcer une prolongation et d'ajouter un ou deux points de classement. Finalement, il s'agit d'une défaite crève-cœur de 4 à 3 devant une bonne foule de



Photo : Marc-André Longval

948 spectateurs.

Les Lumberjacks sont revenus de l'arrière alors que le pointage était 3 à 1 en troisième période pour égaliser la marque à 3 à 3 sur des buts de DonHeaven Veilleux et Julien Trudel, mais une mauvaise pénalité du défenseur et capitaine Noah Janicki avec à peine une minute et quinze secondes au match, offrant ainsi un jeu de puissance inespéré au Rock qui ne demandait pas mieux pour inscrire le but vainqueur avec seulement cinq secondes avant la fin de la troisième période et se sauver avec les deux points de classement. Ce but fut l'œuvre de Lucas Lowe du Rock, soulevant la foule de

l'aréna McIntyre à Timmins.

Dans ce revers de l'Orange et Noir, un troisième en six joutes cette saison face au Rock, Will Robinson a marqué son premier filet de la saison et la défaite est allée au dossier du gardien Tristan Boileau qui a repoussé 32 des 36 tirs ennemis dans la partie.

Samedi soir dernier était présenté le troisième match en autant de soirs pour les Bucherons. Ce retour à la maison s'est conclu avec un triomphe sans équivoque de 6 à 3 contre les Rapides de Rivière des Français et une performance digne de mention de DonHeaven Veilleux avec un tour du chapeau. Il faut également souligner l'offensive du nouveau venu Max Gol-zernik avec une performance de deux buts, puis Adam Boucher a complété la colonne des marqueurs (1b). La rencontre a aussi permis à quatre joueurs d'enregistrer deux mentions d'aide à leur fiche : Liam Boswell, Tyler Patterson, Mathieu Comeau et Noah Janicki. Devant le filet, autre belle sortie pour Russ Decoste qui a repoussé 30 tirs dans la victoire, une septième en douze départs cette saison. Il s'agit d'une soirée productive pour les unités spéciales de la troupe de Marc-Alain Bégin avec trois filets en huit chances au jeu de puissance et un but marqué en désavantage numérique. En tout, 591 spectateurs ont assisté à ce match au Centre récréatif Claude-Larose.

STATISTIQUEMENT VÔTRE...

Après 29 joutes, les Bucherons revendiquent seulement sept triomphes en quinze occasions au Centre récréatif Claude-Larose et sur la route, le dossier est de sept victoires et sept défaites en quatorze joutes. Le meilleur marqueur de l'Orange et Noir jusqu'ici à la mi-saison est Tyler Patterson avec 39 points (20b-19a), devançant Liam Boswell avec 33 points (11b-22a) et au 3e rang Mathieu Comeau avec 25 points (8b-17a).

JOUEURS DE LA SEMAINE

Malheureusement, aucun joueur des Jacks n'en fait partie même si les Veilleux, Patterson, Shillinglaw, Boswell ou Decoste avaient mérité une troisième étoile ou au mieux une mention honorable pour leur performance dans les trois matchs le weekend dernier.

TOP 20 DE LA LCHJ... Deux clubs de la LHJNO y figurent cette semaine et il s'agit toujours des Cubs de Sudbury au 12e rang et une première participation au 19e rang des Beavers de Blind River, deux clubs de la LHJNO dominant avec 48 et 42 points respectivement.

LA SEMAINE DES JACKS...

Les locaux ont joué hier soir du côté de Kirkland Lake contre les Gold Miners. Les Jacks ont remporté cette partie au compte de 7 à 2. Ce vendredi 8 décembre en soirée, l'équipe de Marc-Alain Bégin sera en visite à Iroquois Falls pour affronter le Storm. Il s'agira d'un sixième match déjà cette saison entre les deux formations contre qui l'Orange et Noir a obtenu quatre gains. Finalement, la troisième partie en quatre jours cette semaine sera présentée samedi soir, alors que les Jacks seront les hôtes au Centre récréatif Claude-Larose des Paper Kings d'Espanola à 19 h. Il s'agit du deuxième duel de l'année entre les deux clubs, et les Paper Kings ont triomphé 8 à 6 en septembre dernier devant leurs fans dans l'unique match joué jusqu'ici.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS	
1- Timmins, Rock		29	18	9	2	0	38
2- Powassan, Voodoos		20	17	10	0	2	36
3- Hearst, Lumberjacks		30	15	10	3	2	35
4- Rivière des Français, Rapides		31	8	22	1	0	17
5- Iroquois Falls, Storm		32	8	23	0	1	17
6- Kirkland Lake, Gold Miners		29	6	19	3	1	16

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Greater Sudbury, Cubs	31	24	7	0	0	48
2- Blind River, Beavers	30	22	8	0	0	44
3- Soo, Eagles	29	19	9	0	1	39
4- Espanola, Paper Kings	30	18	12	0	0	36
5- Soo, Thunderbirds	26	16	7	2	1	35
6- Elliot Lake, Vikings	26	5	17	1	3	14

Selon la LJHNO, 7 décembre

TOURNOI DE HOCKEY MIXTE BONNIE & CLYDE

Du 29 au 31 décembre 2023

5 contre 5

Chaque équipe joue un minimum de 4 joutes

3 périodes de 10 minutes

Une équipe consiste de 5 femmes et 5 hommes

Les divisions sont A, B et C

Pour s'inscrire: www.hasto.ca



Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 7 AU MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023

<p>Optimum 10000</p> <p>Valeur 10 \$</p> <p>Café en dosettes variétés sélectionnées (34/45) 21477125_EA/21482379_EA</p>	<p>Optimum 10000</p> <p>Valeur 5 \$</p> <p>Batteries Energizer 21103981_EA/21184803</p>	<p>13,99 \$ Prix de membre 16,99 \$ Prix non membre</p> <p>Rabais membre 3 \$</p> <p>Ailes de poulet PC^{MD} variétés sélectionnées surgelées 700-907 g 20708932_EA/20708933_EA</p>	<p>1,99 \$ Prix de membre 2,99 \$ Prix non membre</p> <p>Rabais membre 1 \$</p> <p>Craquelins Cheez-It de Kellogg's variétés sélectionnées 191/200 g 21214560_EA</p>
--	--	--	---

<p>SOLDE RABAIS 3 \$ LB</p> <p>2⁹⁹ lb</p> <p>Filet mignon de porc paquet cryovac (2) 6,59/kg 20520970_KG</p>	<p>SOLDE RABAIS 3 \$ LB</p> <p>3⁹⁹ lb</p> <p>Bœuf haché moyen format familial 8,80/kg 20865673_KG</p>
---	--

<p>SOLDE RABAIS 2,50 \$</p> <p>2⁹⁹</p> <p>Boissons gazeuses Coca-Cola ou Pepsi variétés sélectionnées 6 x 710 mL 20310546002_C06/ 20313741002_C06</p>	<p>SOLDE RABAIS 70 ¢</p> <p>99¢</p> <p>Fèves au lard sans nom^{MC} variétés sélectionnées 398 mL 20314839001_EA/20573474_EA</p>
--	---

<p>SOLDE RABAIS 3 \$ LB</p> <p>9⁹⁹ lb</p> <p>Filets de saumon frais de l'Atlantique format familial 22,02/kg produits de la mer frais sous réserve de disponibilité 20720065_KG</p>	<p>ONTARIO RABAIS DE LA SEMAINE</p> <p>1⁹⁹ 2 lb/sac</p> <p>Carottes ou oignons jaunes Farmer's Market^{MC} produit de l'Ontario, Canada no. 1 catégorie 3 lb par sac 20600927001_EA/20811994001_EA</p>	<p>SOLDE RABAIS 2 \$</p> <p>2⁹⁹</p> <p>Framboises produit des États-Unis ou du Mexique de qualité supérieure 170 g 20128938001_EA</p>
--	---	--

<p>SOLDE RABAIS MINIMUM 1 \$</p> <p>3⁹⁹</p> <p>Détergent à lessive Tide 1,09 L, Pods, Flings 12-16's, Downy, Gain assouplissant 946 mL 1,31 L, feuilles Bounce 20-80's ou Beads 141 g variétés sélectionnées 20751974_EA/21549771_EA</p>	<p>SOLDE RABAIS JUSQU'À</p> <p>50%</p> <p>Vitamines ou suppléments Jamieson variétés et formats sélectionnés 20342623_EA/21373974_EA</p>
---	--

<p>SOLDE RABAIS MINIMUM 3 \$</p> <p>4⁹⁹</p> <p>Ketchup Heinz 750 mL / 1 L ou Miracle Whip 650/890 mL variétés sélectionnées 20069080_EA/20298681001_EA</p>	<p>SOLDE RABAIS MINIMUM 1,75 \$</p> <p>3⁴⁹</p> <p>Pizza Dr. Oetker Ristorante ou Casa di Mama variétés sélectionnées surgelées 320-410 g 20296100001_EA/202964224006_EA</p>	<p>SOLDE RABAIS MINIMUM 3 \$</p> <p>3⁹⁹</p> <p>Fruits surgelés PC^{MD} variétés sélectionnées surgelés 300-600 g 20312227_EA/21381753_EA</p>
---	--	---

12⁹⁹ PRÉPARÉ EN MAGASIN

Poulet rôti PC^{MD} entièrement cuit 900 g
20252014_EA